



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 107 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 25 septembre 2018

Président

M. Stephen Fuhr

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 25 septembre 2018

• (1100)

[Traduction]

Le président (M. Stephen Fuhr (Kelowna—Lake Country, Lib.)): Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à la séance du Comité. Nous allons poursuivre nos discussions sur la contribution du Canada aux efforts internationaux de maintien de la paix.

Nous accueillons aujourd'hui des représentants du ministère de la Défense nationale: le major-général Stephen Cadden, et le lieutenant-colonel Jacques Allain.

Messieurs, je vous remercie beaucoup de votre présence. Je crois que vous devez partir à midi. Je ne m'éterniserai donc pas.

Général, vous pouvez commencer votre déclaration préliminaire.

Major-général Stephen M. Cadden (commandant, Centre de la doctrine et de l'instruction de l'Armée canadienne, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie beaucoup de nous donner l'occasion de vous parler aujourd'hui. Comme vous l'avez mentionné, je suis accompagné du lieutenant-colonel Jacques Allain. Nous représentons le volet de l'instruction sur les opérations terrestres. Bien sûr, le colonel Allain est le commandant du Centre de formation pour le soutien de la paix et je suis responsable de la doctrine et de l'instruction de l'Armée canadienne.

En tant que commandant du Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne, je suis responsable de tout l'entraînement aux opérations terrestres dans l'armée, de même que dans la Force aérienne et la Marine, pour le travail que les membres effectuent dans le domaine terrestre, donc s'ils font quelque chose sur le terrain.

Les domaines fonctionnels dont je suis responsable comprennent tant l'instruction individuelle que l'instruction collective, la formation militaire professionnelle, la simulation, la doctrine, ainsi que la mise en oeuvre des leçons retenues. Le lieutenant-colonel Allain est responsable de toutes les activités et de la formation menées par le Centre de formation pour le soutien de la paix, qui fera probablement l'objet de bon nombre de vos questions.

Ma déclaration préliminaire vous donnera un aperçu du mandat du Centre de formation pour le soutien de la paix et bien sûr, nous répondrons plus tard à vos questions en alternance s'il y a lieu. Nous pourrions vous donner des précisions si vous le souhaitez.

Il ne fait aucun doute que la publication de « Protection, Sécurité, Engagement », notre nouvelle politique de défense, fournit une approche nouvelle et révisée en ce qui concerne les priorités et les efforts de la Défense nationale. Elle prévoit la croissance de la Force régulière et de la Force de réserve, des investissements dans les capacités émergentes et souligne les missions fondamentales qui permettront au Canada d'apporter une contribution à la paix et à la sécurité internationales. Je crois que c'est pertinent pour les délibérations de votre comité, car les investissements concernant

l'armée passent directement par le Centre de formation pour le soutien de la paix.

Dans le cadre de l'approche globale du gouvernement du Canada, il est fort probable que l'Armée canadienne soit appelée à mener des opérations expéditionnaires à l'étranger, tant de façon conjointe que dans un contexte de coalition. Les forces terrestres demeurent décisives dans la résolution des conflits et l'Armée canadienne doit demeurer prête et être capable de déployer des forces terrestres adaptables et agiles aux endroits et au moment où le gouvernement du Canada a besoin de puissance terrestre.

La participation continue de l'Armée canadienne à l'appui des opérations des Forces armées canadiennes, comme l'aide aux forces de sécurité locales qui combattent Daech en République d'Irak et en Syrie, l'appui aux mesures de défense et de dissuasion de l'OTAN en Europe centrale et orientale, la formation militaire et les opérations de renforcement des capacités en Ukraine, et la formation des forces armées du Nigeria, témoignent de la capacité de l'Armée canadienne à mettre sur pied et à déployer des éléments terrestres pouvant réagir avec rapidité et souplesse et de façon soutenue, ce dont nous avons besoin.

Le Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne est, j'ose espérer, un établissement d'instruction adaptable et novateur qui est le centre d'excellence des Forces armées canadiennes pour les opérations terrestres et l'instruction. Il a recours à des pratiques et à des technologies de pointe pour former des équipes et des leaders professionnels et dominants sur le plan cognitif qui sont entièrement prêts à participer à une vaste gamme de missions, peu importe le type d'environnement. Nous essayons vraiment de nous assurer qu'il n'y a pas d'individu armé lors d'une mission. Nous voulons un soldat dominant sur le plan cognitif qui peut réfléchir, intervenir et prendre les mesures qui s'imposent au nom du gouvernement.

À ses modestes débuts en 1996, le Centre de formation pour le soutien de la paix comptait huit militaires chargés de préparer des officiers pour les missions de l'ONU en tant qu'observateurs militaires. Il est maintenant chargé de former des experts militaires aux activités d'influence et d'appuyer la formation préalable au déploiement des individus ou des petites équipes de mission.

L'an dernier, dans le cadre d'une réorganisation de l'armée, le Centre de formation pour le soutien de la paix est devenu une unité relevant directement du Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne. Le résultat souhaité est de rationaliser les efforts de l'ensemble du système de formation et d'optimiser ainsi l'intégration de la formation spécialisée. En outre, cela signifie que le lieutenant-colonel Allain s'adresse directement à moi, tout comme je m'adresse directement au commandant de l'armée, si nous constatons que nous n'avons pas les ressources ou l'équipement voulus pour l'exécution du mandat.

En tant qu'établissement d'instruction interarmées, interorganisationnel et multinational, le Centre de formation pour le soutien de la paix a pour vision d'être reconnu par tous les ministères du gouvernement canadien et ses alliés en tant que formateur de choix et expert dans la prestation de l'instruction individuelle de préparation. Cela comprend l'instruction individuelle de préparation et la formation sur les milieux hostiles; les experts militaires des Nations unies en mission; le renforcement des capacités des forces de sécurité; les opérations d'information; les opérations psychologiques; et la formation et les cours sur la coopération civile et militaire. J'ai lu les biographies des membres du Comité, et je sais très bien qu'ils ont une vaste connaissance des questions liées à la défense, mais nous serons ravis de leur donner de plus amples renseignements sur ces formations s'ils le souhaitent.

Le Centre de formation pour le soutien de la paix offre une formation individuelle spécifique pour préparer certains membres des Forces armées canadiennes, d'autres ministères et du personnel militaire étranger à des opérations à spectre complet dans l'environnement opérationnel contemporain, tout en assumant les responsabilités de notre centre d'excellence. Nous préparons nos soldats et les civils qui travailleront avec eux à un contexte de guerre et nous faisons les ajustements nécessaires sur le plan des connaissances et de la formation si nous nous engageons dans une opération de soutien de la paix.

• (1105)

À titre d'exemple de responsabilités du Centre d'excellence, le Centre de formation pour le soutien de la paix coordonne la prestation de la formation de sensibilisation culturelle pour les Forces armées canadiennes par l'entremise du Centre d'apprentissage interculturel d'Affaires mondiales Canada. De même, le Centre de formation pour le soutien de la paix joue un rôle clé quant à la nécessité permanente de préparer les militaires à faire face à la réalité de la conduite d'opérations dans des situations où il y a des enfants soldats. Cela relève de la publication générale sur les populations vulnérables dont les enfants soldats constituent un sous-ensemble. À cet égard, la formation des forces terrestres est dirigée par le Centre de doctrine et d'instruction de l'Armée canadienne.

Bien que le Centre de formation pour le soutien de la paix soit un établissement de formation, il fournit régulièrement des renforts individuels aux missions en cours ainsi que des experts lors de visites d'aide.

Actuellement, le Centre de formation pour le soutien de la paix assure les deux premières rotations des conseillers pour la sensibilisation à l'égalité des sexes auprès du commandant de la Force opérationnelle au Mali. En outre, nous permettons aux forces armées libanaises de développer leur première capacité de coopération civilo-militaire.

Comptant un peu moins de 60 employés, le Centre de formation pour le soutien de la paix offre chaque année de la formation à plus d'un millier de membres des Forces armées canadiennes et jusqu'à 300 employés d'Affaires mondiales Canada déployés dans des environnements dangereux. Il offre également une formation à des officiers internationaux — entre 60 et 70 officiers — qui viennent au Canada pour recevoir notre instruction de calibre mondial.

Le Centre de formation pour le soutien de la paix représente également le Canada à de nombreuses conférences de formation au maintien de la paix dans le monde.

Au cours de la dernière année, le Centre de formation pour le soutien de la paix a exporté nos connaissances en matière de coopération civilo-militaire en Mongolie et a fourni un instructeur au

sein d'une équipe multinationale composée de personnel canadien, néerlandais, autrichien, allemand et suisse. Cette équipe a été chargée d'aider le département vietnamien des opérations de maintien de la paix à mettre en place un cours d'expert militaire en mission des Nations unies afin qu'ils puissent être accrédités par les Nations unies et avoir la capacité d'organiser des cours pour leurs propres militaires ainsi que ceux des pays voisins.

Pour terminer, je voudrais souligner que le Centre de formation pour le soutien de la paix a une longue histoire d'excellence dans la prestation de formations certifiées par les Nations unies au niveau tactique et qu'il a réussi à obtenir un impact tant opérationnel que stratégique grâce à ses partenariats nationaux et internationaux.

Le Centre de formation pour le soutien de la paix jouit d'une réputation d'excellence en matière de formation et ses instructeurs et son matériel pédagogique sont très recherchés au Canada et à l'étranger.

[Français]

Étant donné que j'ai eu peu de temps pour préparer ma présentation d'aujourd'hui, elle n'était qu'en anglais et je m'excuse. Le lieutenant-colonel Allain et moi-même sommes prêts à répondre à vos questions dans la langue de votre choix.

[Traduction]

Le président: Merci, général.

Je rappelle à tous que nous surveillerons le temps de près pour que chacun ait le temps d'intervenir. Si vous voyez ceci, cela signifie qu'il reste 30 secondes avant la prochaine personne. Tout le monde aura ainsi l'occasion de participer.

Monsieur Robillard, vous disposez de sept minutes.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie surtout les témoins de ce matin. Je poserai mes questions en français, bien sûr.

Quelles réformes sont nécessaires pour assurer l'efficacité et la réussite de l'architecture de maintien de la paix des Nations unies?

Mgén Stephen M. Cadden: C'est une grande question, monsieur Robillard.

Je m'occupe seulement de ce qui concerne l'armée canadienne. Le lieutenant-colonel Allain et moi-même avons tous deux de l'expérience dans les missions de paix des Nations unies, surtout en Haïti, dans mon cas, et en Bosnie, dans celui du lieutenant-colonel Allain.

[Traduction]

Les Nations unies ont déployé des efforts considérables pour améliorer leurs structures de commandement et de contrôle au fil des ans, en particulier au cours du présent siècle, soit au cours de la dernière décennie environ. Dans les missions auxquelles nous avons participé, nous avons veillé à ce que nous ayons un commandement de troupes canadien bien établi et des règles d'engagement claires pour que nos soldats comprennent ce qu'ils doivent faire.

Je crois qu'il faut que les Nations unies s'assurent que tous les pays fournisseurs suivent le même processus exhaustif d'élaboration de règles d'engagement pour les missions et qu'ils ont des structures de commandement claires afin que leurs soldats sachent ce qu'ils peuvent faire et comment ils peuvent accomplir la tâche.

•(1110)

[Français]

M. Yves Robillard: Je vous remercie.

Quels facteurs ont contribué au déclin constant de la contribution du Canada aux opérations de maintien de la paix depuis les années 1990?

[Traduction]

Mgén Stephen M. Cadden: L'armée est prête à déployer des soldats à tout moment dans n'importe quelle mission à laquelle le gouvernement lui demande de participer. Notre mandat consiste à nous assurer que nous sommes en mesure de préparer les soldats et qu'ils sont prêts à être déployés.

Évidemment, nous nous sommes beaucoup concentrés sur les opérations en Afghanistan ces dernières années. Cela a mis à l'épreuve notre capacité à plusieurs égards. Nous devons vraiment nous assurer que nous sommes capables de mener tout type d'opérations que le gouvernement souhaite que nous menions. L'armée est prête à fournir des soldats chaque fois qu'on le lui demande. Je ne peux pas vraiment dire pourquoi nous n'avons pas déployé un plus grand nombre de soldats.

[Français]

M. Yves Robillard: Merci.

De quel type et de quel niveau de ressources et de personnel les Nations unies ont-elles le plus grand besoin de la part du Canada aux fins d'opérations de maintien de la paix?

[Traduction]

Mgén Stephen M. Cadden: Les opérations militaires sont extrêmement complexes de nos jours. Sur le plan militaire, c'est ce que j'appellerais les « capacités habilitantes », soit ce qui permet de faire fonctionner d'autres éléments. L'appui aérien est essentiel, et il y a le soutien médical aussi. Les activités de collecte et d'analyse de renseignements sont très importantes. Du personnel, des officiers et des sous-officiers formés, qui peuvent fonctionner au sein de quartiers généraux militaires des Nations unies, jouent un rôle important. Les gens qui comprennent la capacité de travailler avec de nombreux organismes font en sorte que le militaire est un outil efficace pour accomplir la mission, par opposition à l'idée que les militaires peuvent mener la mission seuls.

[Français]

M. Yves Robillard: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Député Gerretsen.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Combien de temps reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Vous disposez de trois minutes.

M. Mark Gerretsen: Bienvenue au Comité, général Cadden. Je suis ravi que vous soyez de retour dans la plus belle circonscription du pays, soit celle de Kingston. Il est bon de vous retrouver.

Je veux vous poser une question sur le Centre de formation pour le soutien de la paix, celui qui vient d'ouvrir à Kingston. Pouvez-vous nous expliquer en termes simples quelle est la différence entre ledit centre et un centre de formation au maintien de la paix, par exemple?

Il y a quelque temps, le général Gregory Mitchell a comparu devant le Comité, et il a recommandé que nous établissions un centre international de formation au maintien de la paix semblable au

Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix.

Qu'est-ce qui distingue ce genre de centre de l'établissement de Kingston?

Mgén Stephen M. Cadden: Les centres qui ont été établis précédemment — le Centre Pearson pour le maintien de la paix en particulier — menaient des activités différentes de celles que nous menons au Centre de formation pour le soutien de la paix. Nous nous concentrons vraiment sur l'instruction tactique, pour les troupes et les partenaires civils et les partenaires internationaux qui déploieront des ressources. Le Centre Pearson pour le maintien de la paix, par exemple, était axé sur l'éducation, la recherche et le renforcement des capacités, des concepts plus globaux qui étaient essentiels pour les Nations unies, mais qui diffèrent complètement des connaissances que doivent avoir les troupes lorsqu'elles sont sur le terrain.

Notre centre actuel est axé sur un ensemble de compétences précises que les gens doivent avoir. Nous l'adaptions à une mission, si nous savons à quelle mission les individus participent. Autrement, ils suivront un cours générique certifié par les Nations unies qui porte sur les capacités de communiquer et de prodiguer des premiers soins. Il y aura un volet de sensibilisation culturelle, s'ils se rendent dans une région du pays en particulier. Nous essayons vraiment de nous concentrer sur le type de formation dont la personne a besoin relativement à la conduite après la capture.

Je crois qu'il existe un certain nombre d'écoles et de centres dans le monde qui essaient d'agir à un autre niveau — comment enseigner à des organismes à collaborer pour résoudre un conflit; comment recréer toutes les institutions nationales dans un pays morcelé — plutôt que de se concentrer, comme nous le faisons, sur les compétences individuelles des soldats.

M. Mark Gerretsen: Vous faites en sorte que les gens soient prêts, du point de vue opérationnel, à être déployés dans une zone particulière. Il peut s'agir notamment des agents de la GRC qui vont apporter leur aide dans une autre partie du monde; en tout cas, vous les préparez littéralement à faire face aux situations auxquelles ils pourraient être exposés sur place.

Mgén Stephen M. Cadden: Oui, monsieur.

Nous préparons la personne qui sera déployée à survivre et à réussir dans l'environnement, au lieu de lui montrer comment mener ou accomplir une mission précise.

•(1115)

M. Mark Gerretsen: Êtes-vous d'accord avec le général Mitchell pour dire que nous devrions envisager la création d'un nouvel établissement pour la formation au maintien de la paix, un peu comme le Centre Pearson?

Mgén Stephen M. Cadden: À mon avis, tout ce qui permettrait aux Nations unies de mieux réussir au chapitre de la planification et de l'exécution de ses missions serait d'une importance absolue. Il ne s'agirait pas nécessairement de mettre l'accent sur la contribution et la participation du Canada aux missions, mais ce serait un outil de planification globale qui, selon moi, s'avérerait très utile pour les Nations unies. La réponse est donc oui.

Le président: Monsieur Bezan.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Général Cadden et lieutenant-colonel Allain, je tiens à vous remercier des services que vous avez rendus au Canada et du travail que vous accomplissez à Kingston dans le domaine de la doctrine et de l'instruction de l'armée.

Le Comité avait établi une relation de travail étroite avec le général Bowes lorsqu'il était commandant à cet endroit. Celui-ci avait d'ailleurs fait en sorte que nous assistions à une instruction au sol à Wainwright et au centre de formation de Kingston.

Vous avez mentionné que même si vous vous occupez principalement de la doctrine et de l'instruction de l'armée, vous offrez une formation sur les opérations de soutien de la paix à d'autres éléments des Forces armées canadiennes avant leur déploiement.

En ce qui concerne plus particulièrement la Force opérationnelle aérienne et le personnel d'évacuation médicale en poste au Mali, quel type de formation auraient-ils reçu par l'entremise de votre organisation?

Mgén Stephen M. Cadden: En ce qui a trait à cette force opérationnelle précise, nous avons assuré la formation initiale et nous enverrons, en guise de suivi, le conseiller en matière d'égalité des sexes, qui sera là pour veiller à ce que tous les facteurs liés à l'égalité des sexes soient pris en considération dans n'importe quel type de plans ou de missions exécutées sur le terrain.

Par ailleurs, les membres de la force opérationnelle ont bénéficié de l'expertise du CFSP en suivant des séances de sensibilisation aux enfants soldats afin de savoir à quoi s'attendre sur le terrain, à mesure que se poursuivent nos efforts pour moderniser notre doctrine et notre instruction sur le traitement des enfants soldats. Comme vous le savez, il s'agit d'un domaine relativement nouveau pour nous, et nous avons fait d'énormes progrès, mais le cours suivi par cette force opérationnelle n'est vraiment qu'un prototype.

Je vais peut-être céder la parole à Jacques.

Y a-t-il autre chose concernant cette force opérationnelle en particulier?

Lcol Jacques Allain (commandant, Centre de formation pour le soutien de la paix, ministère de la Défense nationale): Si je peux me le permettre, nous sommes également en train de mettre sur pied, en collaboration avec la Force aérienne, un centre de formation semblable au nôtre. En prévision de son engagement pour l'année prochaine, la Force aérienne souhaite améliorer son système afin de former ses propres membres, et nous lui prêtons main-forte à cet égard. Ses membres viennent nous voir dans le cadre d'une mission d'enquête, et nous leur expliquerons notre processus, notre organisation et nos pratiques exemplaires destinées à préparer les soldats avant leur départ à l'étranger, le tout afin qu'ils puissent assurer une telle formation dans le contexte propre à la Force aérienne.

M. James Bezan: Est-ce que cela se ferait avec la 2^e Division aérienne du Canada?

Lcol Jacques Allain: Oui, monsieur.

M. James Bezan: Dans ce cas, combien d'étudiants auraient suivi le programme avant leur déploiement au Mali?

Mgén Stephen M. Cadden: L'instruction générique que nous offrons aux militaires devrait les préparer au déploiement. En ce qui a trait à la formation de sensibilisation aux enfants soldats, par exemple, tous les membres de la Force opérationnelle y auraient participé.

M. James Bezan: Cela représente donc environ 250 militaires. Quelle était la durée de ce cours?

Mgén Stephen M. Cadden: On l'aurait donné en juin, donc ce serait...

Lcol Jacques Allain: C'est un cours d'une journée.

M. James Bezan: D'accord. Donc, tout le monde serait venu y assister pendant une journée, et vous avez la capacité de recevoir autant d'étudiants pour une courte période.

Vous dites que vous offrez également de la formation aux partenaires internationaux. Parmi les nations avec lesquelles nous sommes en partenariat au Mali et dont les troupes sont stationnées principalement à Gao, quels pays membres auraient également suivi ce programme?

Mgén Stephen M. Cadden: Aucun d'eux. Cette formation s'adressait uniquement à la Force opérationnelle aérienne du Canada. Nous exportons nos programmes de formation vers d'autres pays afin qu'ils puissent former leurs formateurs et organiser leur propre programme. Toutefois, il n'y aurait pas eu de participation internationale dans le cadre de ce cours.

Les participants internationaux se rendent normalement au CFSP, à Kingston. Dans ce cas particulier, nous avons envoyé une partie de l'équipe du colonel Allain auprès de la Force opérationnelle aérienne, qui se trouvait alors à Wainwright, si je ne me trompe pas, afin de leur donner cette formation.

M. James Bezan: Parmi nos partenaires internationaux qui participent à la mission de l'ONU, lesquels ont profité du programme canadien et de notre aide pour ce qui est de former leurs formateurs?

Lcol Jacques Allain: Dans le cadre du dernier cours destiné aux experts militaires des Nations Unies en mission, nous avions un instructeur du Royaume-Uni, bien sûr, et un autre d'Allemagne. Il faudrait que je consulte mes notes pour m'assurer de ne pas me tromper quant aux autres pays. Nous avons reçu beaucoup de gens d'Amérique latine et quelques-uns aussi d'Afrique.

Mgén Stephen M. Cadden: Nous travaillons régulièrement avec l'armée française aussi. À ma connaissance, nous n'avons pas formé directement l'une ou l'autre de ces forces, mais nous avons sans doute formé certains instructeurs qui ont, par la suite, formé les autres.

M. James Bezan: D'accord, je vous en remercie.

Le Bangladesh et certains des pays qui assurent le maintien de la paix aux côtés de nos forces n'en auraient donc pas nécessairement profité.

Lcol Jacques Allain: En fait, un étudiant bangladais viendra suivre notre prochain cours, du 1^{er} au 26 octobre. Ce n'était pas le cas dans le passé, mais à l'avenir, nous aiderons également ces pays.

● (1120)

M. James Bezan: Dans le cadre des discussions que vous tenez actuellement avec la 2^e Division aérienne du Canada au sujet de l'idée d'adapter le Centre de formation pour le soutien de la paix au contexte de la Force aérienne, quels cours sont envisagés? En particulier, comment cela permettrait-il à la Force aérienne de mieux gérer l'environnement au Mali?

Mgén Stephen M. Cadden: Avant de céder la parole au colonel Allain, je devrais probablement préciser qu'on trouve des membres de la Force aérienne et de la Marine au Centre de formation pour le soutien de la paix; par conséquent, nous offrons cette formation pour le compte de l'ensemble des Forces armées canadiennes. C'est un centre à saveur militaire puisqu'il fait partie de l'armée.

M. James Bezan: Normalement, c'est l'armée qui effectue la plupart des missions de maintien de la paix.

Mgén Stephen M. Cadden: Oui, normalement, parmi les participants qui n'appartiendraient pas à l'armée, il y aurait parfois le pilote, les membres d'équipage ou le personnel de soutien. Ce que nous ferons, c'est assurer une partie de la formation de sensibilisation culturelle offerte sous contrat.

L'armée demeure quand même responsable de la doctrine sur les enfants soldats. Nous fournirons de l'aide en matière de conseils sur l'égalité des sexes, et nous ramènerons des gens de la première rotation déployée au Mali afin qu'ils servent d'instructeurs principaux pour la force aérienne. Nous les appuyons vraiment pour nous assurer qu'ils consistent les leçons apprises sur le terrain et les transmettent aux autres.

M. James Bezan: Lorsqu'on examine la formation que vous offrez et étant donné les choses qui peuvent se produire et dont peuvent être témoins les troupes déployées, encore une fois, la mission au Mali vient en tête de liste pour les Canadiens, et vous avez dit que vous faites une sorte de compte rendu au retour des militaires.

Quels sont les préparatifs du point de vue de la santé mentale? Je sais qu'une bonne partie de cette formation vise non seulement la préparation mentale, mais aussi le maintien de la paix, la diplomatie et tout le reste. Que se passe-t-il sur le plan de la préparation aux répercussions sur la santé mentale?

Mgén Stephen M. Cadden: Nous avons fait de grands progrès au chapitre des soins de santé mentale offerts à nos militaires et nous essayons de mettre l'accent sur la préparation avant leur déploiement. Notre programme En route vers la préparation mentale est assez bien conçu. Nous offrons plusieurs autres programmes au sein de l'armée. Il y a le programme Mission: Prêts, qui traite de la santé globale pour essayer de présenter...

M. James Bezan: Mais il n'y a rien qui vise expressément le maintien de la paix? Les programmes portent uniquement sur le traumatisme général auquel les soldats pourraient faire face.

Mgén Stephen M. Cadden: En effet. Nous n'avons encore rien élaboré de concret relativement au maintien de la paix. Nous discuterons avec les militaires de la première rotation à leur retour pour savoir s'ils ont constaté des choses précises qui méritent d'être intégrées à nos programmes.

M. James Bezan: Qu'en est-il de la sensibilisation aux enfants soldats? C'est une tout autre question qui n'a pas vraiment été ciblée par le passé.

Mgén Stephen M. Cadden: J'en ai parlé avec le commandant là-bas. Jusqu'à maintenant, les militaires n'ont pas été en présence d'enfants soldats. La plupart des troupes à l'extérieur du périmètre se déplacent sans cesse, notamment par avion. Ils ne sont pas sur le terrain, aux côtés des patrouilleurs; voilà pourquoi ils n'ont pas considéré cela comme une grande source de préoccupation et, d'ailleurs, ils estiment avoir reçu un bon entraînement préparatoire jusqu'à présent.

M. James Bezan: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Garrison.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à vous deux d'être des nôtres ce matin pour nous faire part de votre expertise.

J'aimerais m'attarder sur un autre sujet. Je vais utiliser un exemple personnel pour m'assurer de comprendre la différence. J'ai déjà

travaillé pour une ONG établie au Royaume-Uni et je suis allé en Afghanistan. J'ai suivi deux formations en négociation. L'une était offerte par le Centre Pearson pour le maintien de la paix et l'autre, par les forces spéciales britanniques. Nous avons parlé de négociations. Cela faisait partie des deux cours. Je suppose que les techniques de négociation enseignées au Centre Pearson pour le maintien de la paix portaient sur la façon d'amener les parties à la table et de prendre toutes les autres mesures qui s'imposent. Les forces spéciales britanniques, pour leur part, nous ont appris comment traverser un barrage routier hostile et comment négocier au moyen de tactiques.

J'essaie de comprendre. Lorsque vous parlez de « tactiques », vous faites allusion aux aspects opérationnels des missions de maintien de la paix, aspects sur lesquels vous donnez une formation. Est-ce exact?

Mgén Stephen M. Cadden: Oui, monsieur. C'est ce que chaque soldat doit savoir au sujet d'un pays pour y survivre et y réussir.

M. Randall Garrison: Vous avez dit entre autres que l'ONU a notamment besoin de gens qui peuvent fonctionner au sein de ses quartiers généraux. Votre cours de formation prépare-t-il les gens à occuper des postes opérationnels au sein des quartiers généraux de l'ONU?

Lcol Jacques Allain: Oui, monsieur. En fait, nous offrons un cours sur les experts militaires en mission. C'est d'une durée de 20 jours, mais l'objectif est de permettre aux participants d'agir comme observateurs à part entière dans le cadre d'une mission. Nous avons également un programme de cinq jours que nous adaptons aux petites missions qui seront en contact avec l'ONU. Bien entendu, il s'agit essentiellement d'un cours de type ONU 101. De la même façon, nous pouvons l'adapter aux besoins des officiers d'état-major qui travailleront avec l'ONU, mais pas à titre d'observateurs militaires proprement dits.

M. Randall Garrison: Vous assurez une partie de cet autre niveau de formation dans le cadre de votre cours sur les experts militaires en mission?

Mgén Stephen M. Cadden: S'agissant de ce cours crédité, oui, c'est le cas. Bien sûr, l'armée offre actuellement le cours sur les opérations de l'Armée de terre, cours auquel participe la Force aérienne. Les capitaines y apprennent comment jouer efficacement le rôle d'officiers d'état-major en vue d'une promotion au grade de major. Tous nos principaux alliés offrent des cours similaires, et c'est ce niveau de formation qui assure vraiment le fonctionnement efficace d'un quartier général.

M. Randall Garrison: Dans les missions normales de maintien de la paix auxquelles participe le Canada, on trouve toujours des policiers civils, tout comme d'ailleurs d'autres civils. Donnez-vous une formation quelconque à ceux qui sont en mission, ou est-ce que votre formation s'adresse exclusivement aux membres des Forces canadiennes?

•(1125)

Lcol Jacques Allain: Non, nous n'entraînons pas spécifiquement la police civile. En revanche, nous offrons actuellement un cours de policier civil. Grâce à nos contacts avec la mission permanente auprès des Nations unies, nous avons pu mettre nos installations à la disposition du service de formation des Nations unies pour lui permettre de donner un cours de formation des formateurs, qui s'adresse essentiellement aux policiers civils. Ils apprennent comment s'y prendre lorsqu'ils sont déployés à l'étranger et comment renforcer les capacités des forces policières du pays hôte. Nous jouons le rôle de facilitateurs, mais ce n'est pas nous qui donnons la formation.

Mgén Stephen M. Cadden: Nous offrons une formation sur les milieux hostiles aux fonctionnaires du gouvernement du Canada, surtout aux employés d'Affaires mondiales Canada qui s'apprentent à être déployés dans des zones de combat dangereuses.

M. Randall Garrison: Lorsque vous dites que vous collaborez avec la Force aérienne, j'essaie de comprendre ce que vous entendez par là. Vous vous occupez de l'instruction pour l'ensemble des Forces canadiennes, mais maintenant, la Force aérienne est en train d'établir une capacité distincte.

Mgén Stephen M. Cadden: Le Centre de formation pour le soutien de la paix se voulait à l'origine un centre axé sur les capacités de créneau, et nous envoyions une ou deux personnes en mission. Nous avons depuis élargi la portée de nos missions, si bien que le centre contribue à notre mandat d'instruction dans son ensemble. Lorsque je suis allé en Afghanistan, par exemple, je ne m'entraînais pas avec l'unité canadienne parce que j'étais déployé au sein d'un quartier général. J'allais donc au Centre de formation pour le soutien de la paix.

La Force opérationnelle aérienne est l'une des plus importantes missions de la Force aérienne que nous ayons déployées depuis longtemps, et ce, sous la direction d'un quartier général non terrestre. Consciente de ses efforts accrus et de son rôle de premier plan, la Force aérienne aimerait offrir sa propre formation. Nous lui facilitons la tâche en lui prêtant main-forte et en lui fournissant toute expertise nécessaire, mais si elle préfère que nous dispensions une formation à ses membres, c'est ce que nous ferons en guise de solution de rechange.

M. Randall Garrison: Voyez-vous des avantages à la prestation d'une formation commune pour des missions dotées d'un personnel multidisciplinaire? L'élaboration d'une approche trop spécialisée en la matière présente-t-elle un danger?

Mgén Stephen M. Cadden: D'après mon expérience personnelle, lorsque j'étais en Haïti, j'ai travaillé de très près avec des policiers canadiens: la GRC, les services de police provinciaux, les corps policiers municipaux et tout le reste. Nos emplois, nos rôles et nos mandats étaient très différents. Il y a certes des points communs, mais cela ne signifie pas que nous pouvons offrir la même formation à chaque élément. Par exemple, un soldat qui va patrouiller à Cité Soleil aurait une approche complètement différente de celle d'un policier qui est là pour aider à former et à encadrer les membres des forces policières haïtiennes. Il y a des points communs, mais je ne pense pas qu'il soit possible d'avoir un seul centre pour offrir l'entraînement nécessaire.

M. Randall Garrison: À l'époque où il existait, le Centre Pearson pour le maintien de la paix disait que l'un des avantages du centre, c'était que des policiers, des militaires et des civils suivaient ensemble les mêmes formations. Compte tenu de la disparition du

centre, je me demande simplement s'il y a des possibilités que cela se fasse sur une base régulière.

Mgén Stephen M. Cadden: Nous menons actuellement des exercices réguliers sur les opérations au pays et, à l'échelle provinciale, nous nous améliorons sur le plan de l'intégration de tous les premiers intervenants et, dans certains cas, de personnalités du monde municipal et de la politique provinciale. Nous le faisons ici, au Canada. Ailleurs dans le monde, c'est encore assez difficile. L'Armée canadienne et les forces armées ont un mandat de formation, de sorte que nous aimons mener le plus grand nombre d'exercices de préparation possible. D'autres organismes ont habituellement des postes à temps plein et ne peuvent pas libérer un membre de leur personnel pendant trois semaines pour qu'il participe à un exercice portant sur ce qui pourrait se produire. C'est assurément très utile, mais il est très difficile de demander à nos partenaires de libérer des membres de leur personnel — de leur donner du temps — pour qu'ils participent à ce type de formation à moins qu'ils se soient déjà engagés dans une mission.

M. Randall Garrison: Il semble que la disparition du Centre Pearson pour le maintien de la paix ait créé un vide, car il offrait ce type de formation de courte durée, de deux ou trois semaines, qui permettait aux gens de se réunir.

Mgén Stephen M. Cadden: Je crois qu'il y en a, mais je crois comprendre que nous formions surtout de nombreux étudiants étrangers. Il serait utile de former un membre des Forces canadiennes sur la façon de collaborer avec un policier ghanéen, mais cela reste quelque peu abstrait à moins de savoir qu'on participera à une mission donnée.

M. Randall Garrison: Merci.

Le président: Député Spengemann.

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présence, ainsi que de votre service et de votre expertise.

Je vais d'abord vous poser des questions générales pour ensuite passer à des questions plus précises. Selon vous, qu'est-ce qui est « nouveau » concernant les opérations de paix, le soutien de la paix et le maintien de la paix? Vous avez tous les deux une vaste et brillante carrière. Vous êtes allés en Haïti et en Bosnie. Si vous comparez le maintien de la paix des années 1960 à celui des dernières décennies, qu'est-ce qui caractérise les nouvelles opérations de maintien de la paix — ou les nouvelles opérations de paix —? Qu'est-ce qui les distingue?

Mgén Stephen M. Cadden: Comme vous le savez, il y a eu un immense virage en plus de 75 ans. Concernant notre orientation, nous sommes passés de missions dont le mandat est de maintenir la paix à des missions où il n'y a peut-être pas d'élément de paix à maintenir. Nous allons de plus en plus dans des nations où la plupart des institutions nationales ont été détruites et nous ne pouvons pas nécessairement y avoir recours pour accomplir un mandat. Bien souvent, nous envoyons des troupes — ou les Nations unies en envoient — à des endroits où il faut établir une institution, la bâtir de toutes pièces, l'aider, la guider et la transférer progressivement.

Je crois que c'est très différent — qui fait en sorte que les gens qui participent à la mission doivent recevoir une formation beaucoup plus nuancée — par rapport à empêcher deux parties belligérantes de passer à l'attaque.

• (1130)

M. Sven Spengemann: Le terme « construction de la nation » est-il un terme juste, si nous intégrons la discussion politique sur la souveraineté? D'un point de vue pratique et tactique, reconstruisons-nous des nations quand nous participons à ce type de mission?

Mgén Stephen M. Cadden: Il s'agit de reconstruction, tout à fait, car nous n'allons généralement pas à un endroit pour essayer d'y imposer quelque chose. La reconstruction d'institutions est un mandat central de chaque mission des Nations unies, d'après ce que j'ai constaté, et de bon nombre de nos alliés militaires.

M. Sven Spengemann: Quelles seraient les principales caractéristiques d'une membre des Forces armées canadiennes qui participe à des opérations de paix? Quelles sont ses qualités si elle est au sommet de son art?

Mgén Stephen M. Cadden: Je crois qu'il y aurait l'avantage d'une impression de neutralité concernant les belligérants — dans bien des cas, mais pas exclusivement. Je crois qu'elle agirait en respectant les institutions civiles et les éléments civils de la population, par opposition à une structure autoritaire principalement militariste. Nous lui apprendrions comment bien exercer ses responsabilités d'officière d'état-major ou de leader en tant que membre du personnel non officier.

Elle suivrait tout au moins des cours de familiarisation — voire une formation approfondie — portant sur différents aspects : utilisation des technologies; importance de bien comprendre la population; importance de communiquer avec les membres de la population qui sont privés de leurs droits, comme les femmes, les enfants soldats et les minorités; et communication efficace. De plus, elle aurait une bonne forme physique, une force mentale et un respect du droit lui permettant d'appliquer tout règlement sans ménagement, mais d'une bonne manière.

M. Sven Spengemann: C'est extrêmement utile. Je vous remercie pour ce dernier point.

Je vais poser une question liée à une anecdote. J'ai participé à une mission politique de l'ONU et j'ai constaté qu'on disait des réservistes américains — et il semble que c'était vrai — qu'ils étaient extrêmement efficaces dans ce type de travail, surtout lorsqu'il comprend des volets civils, car ils passent la majeure partie de leur temps dans la vie civile. Ce sont des dentistes, des ingénieurs, des médecins et des avocats qui sont déployés. Envisagez-vous de prendre cette orientation également?

Est-ce que des forces de réserve dans les Forces canadiennes seraient particulièrement aptes à suivre la formation que vous offrez?

Mgén Stephen M. Cadden: Lorsque nous voulons déployer un soldat, cela va au-delà de la force régulière et des forces de réserve. Nous déployons un soldat bien formé. Personnellement, j'ai informé six familles différentes de la mort d'un soldat à l'étranger. Nos dirigeants sont tout à fait déterminés à former les gens pour éviter des pertes humaines. Nous en sommes donc au-delà de cela. Nous examinons les compétences.

Nos forces de réserve ont des compétences que les membres de notre force régulière n'ont pas, et nous allons les chercher. Par exemple, pour la mission au Guatemala, nous sondons abondamment nos forces de réserve pour que des gens qui parlent espagnol puissent participer pendant notre préparation. Nul doute qu'on en tient compte.

M. Sven Spengemann: Brillant. Merci beaucoup.

Je veux parler un moment de ce que vous appelez la « coopération civilo-militaire ». Pouvons-nous aller plus loin et parler de

coordination et de planification civilo-militaire? Il semble que la coopération signifie que chacun fait ses choses de son côté et veut éviter les conflits. Avec la coordination et la planification, une planification civilo-militaire conjointe prendrait la forme de modules de formation ou d'opérations tactiques au sol.

Mgén Stephen M. Cadden: Oui, monsieur. Je n'ai pas une énorme expérience quant à une planification efficace et coordonnée entre des populations civiles et militaires. Cela se fait souvent à un niveau supérieur au mien, mais nous ne le voyons pas encore sur le terrain. Plus nous pouvons l'enseigner et le susciter, mieux ce sera pour nous.

M. Sven Spengemann: Pour ce comité, cela pourrait bien être un aspect à examiner. Nous pourrions faire des recommandations ou même poser d'autres questions à cet égard.

Mgén Stephen M. Cadden: Mettre l'accent sur le fait qu'on a besoin de bon nombre d'outils pour instaurer la paix et la stabilité dans un pays, et pas seulement de ressources civiles, militaires ou policières... plus les gens le comprennent, mieux ce sera pour nous.

M. Sven Spengemann: L'intersection civile se limite-t-elle au travail de la police et à la sécurité, ou inclut-elle d'autres éléments, comme les aspects économiques? L'un des facteurs de conflit, c'est la dépendance économique concernant la poursuite des conflits. Dans une zone de conflit, des entreprises peuvent être désavantagées en raison de l'origine ethnique du propriétaire. Il peut perdre un permis parce que le parti au pouvoir ou un groupe rebelle est aux commandes. Tenez-vous compte de ces aspects de la vie civile ou vous en tenez-vous à des aspects de la sécurité?

Mgén Stephen M. Cadden: Je dirais que nous allons beaucoup plus loin, monsieur. Souvent, nous communiquons d'abord avec les organisations non gouvernementales qui sont sur le terrain en premier, qui souvent y étaient depuis des décennies avant notre arrivée. Elles connaissent la population, savent ce qui se passe et nous permettent d'aller au-delà de nos préjugés culturels selon lesquels c'est inacceptable et les choses devraient être faites à notre manière. Cela ne s'arrête absolument pas aux forces policières et militaires.

• (1135)

M. Sven Spengemann: Excellent. Je vous remercie.

Pendant la dernière minute qu'il me reste, j'aimerais que vous nous parliez des femmes, de la paix et de la sécurité. Comment la situation a-t-elle changé à cet égard à votre avis et que pouvons-nous faire de mieux pour encourager les femmes non seulement à se joindre aux Forces canadiennes, mais à participer, en fait, aux opérations de paix et aux opérations de soutien de la paix.

Mgén Stephen M. Cadden: Monsieur, nous savons que la diversité dans les forces militaires est un avantage. Il y a des endroits dans le monde où une militaire aura tout simplement un niveau de crédibilité différent par rapport à celui d'un militaire, et vice versa. Il nous faut une équipe très diversifiée et talentueuse, de sorte que nous puissions choisir les meilleures personnes pour un théâtre d'opérations donné. S'il y a lieu, nous pourrions vouloir que 80 % des militaires déployés dans une mission soient des femmes parce que cela nous rendrait plus efficaces sur le terrain.

Ce que nous essayons vraiment de faire, c'est intégrer cet ensemble de compétences et cette masse critique dans les forces militaires pour que nous n'envoyions pas simplement la personne qui a reçu la formation nécessaire, mais plutôt la personne la mieux qualifiée.

M. Sven Spengemann: Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à des interventions de cinq minutes.

Députée Dzerowicz.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Je vous remercie tous les deux de votre présence. Major-général, merci de votre excellent exposé.

Je vais reprendre là où M. Spengemann nous a laissés.

Une politique étrangère féministe a été mise en place. Dans quelle mesure a-t-elle eu des effets sur le type de formation actuel? Est-ce que cela n'a rien changé?

Mgén Stephen M. Cadden: Madame, je dirais que cela nous incite à augmenter nos efforts de recrutement. Depuis plus d'une décennie, nous essayons de faire augmenter le nombre de recrues de sexe féminin dans les Forces armées canadiennes. Nous essayons de faire en sorte qu'un grand nombre... parce que nous savons que la diversité est importante. Toutefois, nous ne sommes pas capables d'obtenir les résultats voulus, car nous n'avons pas encore la masse critique nécessaire.

Concernant ce que le colonel Allain et moi faisons, nous sommes déterminés à veiller à ce que tous les soldats, hommes ou femmes, respectent les normes et soient formés pour pouvoir non seulement survivre, mais pour réussir et accomplir la mission. Nous parvenons bien à nous assurer que nous avons nos normes de formation, ce qui amène chacun là où il doit être, par opposition à adapter des normes en fonction de différentes cibles. Je pense que nous l'incarbons et que nous trouvons de très bonnes façons de l'exploiter. À mon avis, la politique du gouvernement nous a encouragés à redoubler nos efforts et à recruter davantage pour avoir une masse critique de femmes.

Mme Julie Dzerowicz: Merci.

Dans votre exposé, vous avez mentionné qu'actuellement, le Centre de formation pour le soutien de la paix assure les deux premières rotations des conseillers pour la sensibilisation à l'égalité des sexes auprès du commandant de la Force opérationnelle au Mali.

Pouvez-vous en dire davantage à ce sujet?

Mgén Stephen M. Cadden: Il y a quelques années, nous avons mis en place un programme de sensibilisation à l'analyse comparative entre les sexes plus. Il s'agit d'amener les commandants et le personnel à comprendre que nous mènerons des opérations dans différents segments des populations et que nous devons comprendre qu'ils auront tous une conception différente de ce qui se passe. Si dans un pays donné, nous ne réglons que les problèmes qui touchent une structure hiérarchique à prédominance masculine, nous ignorons de grandes parties de la population dont nous avons besoin pour réussir notre mission.

Nous voulons savoir, par exemple, s'il y a une population importante de personnel déplacé, de mères seules ou de gens dont les membres masculins de leur famille ont été tués en 10 ans de combats, comment ils percevront nos actions et nos plans quand nous entrerons dans une autre région. Devons-nous former les soldats avec qui ils communiqueront sur le terrain en conséquence? Devons-nous élaborer des programmes précis, établir des refuges, fournir de l'aide pour ces éléments de la population pour convaincre les membres de la population locale que nous sommes là pour les aider et non pour renforcer une structure existante?

Mme Julie Dzerowicz: Merci.

Il y a eu également des cas de harcèlement sexuel dans diverses missions.

Quelle partie de la formation contribue à nous assurer que nous parlons de sécurité et de comportement, que ce soit au Canada ou dans nos missions à l'étranger?

Mgén Stephen M. Cadden: Au sein des forces armées, il y a une philosophie professionnelle. Nous avons un code d'éthique. Nous intégrons à notre formation dans son ensemble... et récemment, nous avons mis en oeuvre l'opération Honour, qui vise à ce que chaque militaire traite les autres avec respect et dignité.

Nous appliquons le concept aux interactions quotidiennes, de sorte que les gens comprennent qu'il ne s'agit pas seulement de traiter leurs pairs avec respect et dignité. Cela s'applique pour toutes les personnes avec lesquelles ils interagissent. Nous avons inclus la responsabilité de signaler des infractions. Les gens peuvent dénoncer toute personne qui agit de façon inacceptable, peu importe son grade, son poste ou la structure. Je pense que nous avons montré que nous sommes prêts à prendre les mesures disciplinaires qui s'imposent une fois qu'une enquête complète a été menée et à aller de l'avant.

Je considère cela comme la formation professionnelle de notre armée, de notre marine et de notre force aérienne par extension, que nous intégrons aux opérations. Nous n'avons pas de modules de formation pour le soutien de la paix portant précisément sur les comportements sexuels inappropriés ou le harcèlement. Cela fait partie de la formation que nos soldats reçoivent sur ce qu'ils doivent faire chaque jour, et nous nous assurons qu'ils appliquent cela lorsqu'ils sont déployés.

• (1140)

Mme Julie Dzerowicz: Il me reste environ 45 secondes.

Notre formation semble être la meilleure de sa catégorie. Quel processus est utilisé pour veiller à ce que chaque module soit régulièrement révisé afin de garantir qu'il continue d'être le meilleur en son genre?

Mgén Stephen M. Cadden: Cela découle de notre processus de leçons retenues. Au retour de chaque mission, nous chargeons quelqu'un d'aller parler aux gens afin de déterminer ce que nous avons fait de bien, ce que nous devons améliorer, ainsi que la façon de renforcer notre formation.

Au cours de notre cycle, nous recevons une rétroaction continue afin de nous assurer que, si quelqu'un est parti en mission sans avoir été préparé aussi bien qu'il l'aurait souhaité, nous lui demandons ce que nous devons faire pour remédier à cela. Je suis chargé de veiller à ce que nous intégrions cette rétroaction dans le système de formation en vue de la prochaine rotation.

Mme Julie Dzerowicz: Parfait.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Député Martel.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Bonjour. Je suis bien content que vous soyez ici aujourd'hui.

Est-il possible que nos troupes soient prises dans un échange de coups de feu, lorsqu'elles auront à effectuer une évacuation médicale?

Mgén Stephen M. Cadden: Je dirais que c'est une forte possibilité.

M. Richard Martel: La formation des soldats est-elle adéquate en vue d'un tel événement?

Mgén Stephen M. Cadden: Les personnes qui pilotent les hélicoptères en vue d'une évacuation font partie de la Force aérienne

[Traduction]

Quel équipage s'occupera de ces hélicoptères? Notre système médical nous fournit du personnel médical complètement formé afin qu'il procède à des opérations médicales. Comme j'ai observé le déroulement de la première rotation, je peux vous dire que nous disposons d'un groupe de personnes entièrement formées, de soldats très meurtriers qui sont compétents en matière de tactiques et qui sont en mesure de protéger les équipages, ainsi que toute personne qu'ils pourraient rencontrer.

De plus, des hélicoptères d'escorte nous apportent un certain degré de soutien armé. Je crois que nous avons maintenant atteint le point où nous pouvons surpasser n'importe quelle sorte de puissances de feu qui pourrait être utilisée contre nos troupes.

Nous prenons cela très au sérieux, monsieur, et nous rendons compte de la protection des soldats que nous avons déployés.

[Français]

M. Richard Martel: D'accord.

Il y a un entraînement, bien sûr, mais quels sont les risques auxquels devront faire face, sur le terrain, les membres des Forces canadiennes au Mali?

Mgén Stephen M. Cadden: C'est avant tout une mission d'évacuation médicale. Les troupes ne circulent donc pas sur les routes, où il y a un risque d'embuscade ou de présence d'un engin explosif artisanal.

[Traduction]

Je dirais qu'en ce qui concerne la principale menace que présente ce théâtre, la majeure partie de nos troupes en sera protégée en étant dans une enceinte bien protégée ou en survolant la menace. Si l'aéronef lui-même est menacé, nous pouvons prendre des contre-mesures appropriées. Nous sommes convaincus que nous sommes à la fine pointe de la technologie pour ce qui est de garantir le degré approprié de protection de nos hélicoptères.

En ce qui a trait à la formation tactique de nos troupes, je souhaiterais avoir pu vous présenter l'une des petites sections de quatre soldats. Ses membres mesurent six pieds et cinq pouces et font partie des soldats les mieux entraînés et les plus dangereux que j'aie jamais vus. Je les ai observés en juin dernier, juste avant leur déploiement. Ils sont très bien entraînés et compétents, monsieur.

M. Richard Martel: Merci infiniment.

Le président: Il vous reste à peu près deux minutes, madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Vous avez mentionné le parcours vers la santé mentale. Qu'en est-il de la possibilité de décompresser après coup? Nous n'avons assisté à aucune séance d'information sur le Mali. Nous n'avons pas été autorisés à débattre de la question. Cette étude est essentiellement la seule façon pour nous de découvrir quoi que ce soit à ce sujet. Quand les soldats sont prêts à retourner chez eux, bénéficient-ils de temps pour décompresser?

Mgén Stephen M. Cadden: Il faudra que je vérifie, madame. En toute honnêteté, je n'assure pas le suivi de cette mission, mais je peux vous obtenir une réponse très simple et rapide à ce sujet.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

En ce qui concerne la chaîne de commandement assurée avec l'ONU, comment coïncide-t-elle avec le rôle des Forces armées canadiennes? Sommes-nous le dernier arbitre quant à la façon dont nos troupes passeront à l'action dans le théâtre?

Mgén Stephen M. Cadden: Le chef d'état-major de la défense conserve toujours le commandement national de tout soldat déployé — de tout membre des Forces armées canadiennes — où que ce soit dans le monde. Pardon, j'affiche mon parti pris. Le chef d'état-major de la défense a la capacité d'annuler n'importe quel ordre. Nous avons la responsabilité absolue de respecter ses ordres. Il peut annuler un ordre ou diriger, comme il le souhaite.

Nous sommes guidés par le droit des conflits armés, qui nous fournit un code d'éthique clair pour nous permettre de déterminer si nous devons obéir ou non à un ordre donné par un autre commandement ou un autre commandant. Je suis convaincu que notre chaîne de commandement nationale est intouchable et qu'elle peut être suivie, madame.

•(1145)

Mme Cheryl Gallant: Les gens à bord des Chinooks qui procèdent actuellement aux évacuations sanitaires ont-ils également suivi la formation offerte à votre centre?

Mgén Stephen M. Cadden: Ils n'ont pas fréquenté le centre, madame, mais ils ont tous passés par Wainwright, où nous les avons soumis à un exercice de simulation afin de les mettre à l'épreuve et de perfectionner les compétences dont ils avaient besoin, quelles qu'elles soient.

Mme Cheryl Gallant: Les missions de maintien de la paix de l'ONU sont bien connues pour leur taux élevé d'agressions et de harcèlement sexuel. Les membres des FAC déployés ont-ils reçu une quelconque formation pour leur apprendre à se protéger eux-mêmes contre ces actes et pour veiller à ce qu'ils n'y prennent aucune part?

Mgén Stephen M. Cadden: À ce que je sache, ils n'ont reçu aucune formation particulière pour cette mission. Cependant, au cours des quatre dernières années, ils ont été exposés sans arrêt à des méthodes de renforcement visant à les informer de ce qui constitue ou non un comportement approprié et de la façon dont ils doivent signaler ces incidents et les surmonter. Je suis très fier de dire qu'il n'y a jamais eu d'accusations généralisées d'agression ou de harcèlement sexuel portées contre les Casques bleus canadiens.

Mme Cheryl Gallant: Le conseiller en matière d'égalité entre les sexes est-il en fait un militaire?

Mgén Stephen M. Cadden: Oui, madame, c'est un militaire qui relève de l'organisation du colonel Allain.

Mme Cheryl Gallant: Dans quelles circonstances aurait-il...

Le président: Je suis désolé, mais je vais devoir vous arrêter ici. Vous avez utilisé les cinq minutes qui vous étaient imparties.

Je vais maintenant céder la parole au député Gerretsen.

M. Mark Gerretsen: Merci, monsieur le président.

Général, pour en revenir à ce dont nous parlions plus tôt, vous avez illustré pour moi la différence entre le travail du Centre de formation pour le soutien de la paix et certaines des formations offertes dans les centres de la paix dont nous disposons. Je ne veux pas déformer vos propos, mais je crois que vous avez dit que tout ce qui pourrait améliorer notre capacité de former ceux qui font la promotion de la paix dans le monde serait bénéfique aux Nations unies.

Depuis 2016, l'année où le Centre de formation pour le soutien de la paix a ouvert ses portes, avez-vous des preuves empiriques ou mesurées d'amélioration? Êtes-vous en mesure de pointer quoi que ce soit du doigt et de dire: « Oui, grâce à ce centre de formation pour le soutien de la paix, la chose suivante s'est produite, et cela nous a été bénéfique »? Avez-vous des moyens de mesurer ou de quantifier la réussite du centre de formation?

Mgéné Stephen M. Cadden: Pouvez-vous penser à des statistiques quelconques, Jacques?

LCol Jacques Allain: Non, monsieur, bien que je m'y efforce énergiquement.

Mgéné Stephen M. Cadden: Je ne vois pas comment nous pourrions quantifier cela, monsieur.

Selon mon expérience personnelle, je peux vous dire que, lorsque j'ai été déployé pendant une année en Haïti, en 2012, après avoir passé trois ans à occuper des postes d'état-major, ils m'ont fait suivre un cours de recyclage complet portant sur les aspects tactiques des tâches que je devais accomplir et un cours d'initiation à la culture du pays lui-même. J'ai échangé avec quelques Haïtiens au service d'Affaires mondiales qui m'ont expliqué à quoi m'attendre. On m'a aussi donné une bonne introduction à l'opération des Nations unies et aux aspects auxquels je devais prêter une attention particulière afin de m'assurer que nous suivions adéquatement tous les règlements.

M. Mark Gerretsen: Avez-vous une façon quelconque d'évaluer ou de mesurer de manière appropriée la réussite des nouveaux centres que nous avons établis, ou un processus a-t-il été mis en place à cet effet?

Mgéné Stephen M. Cadden: Pour être honnête, monsieur, nous mesurons notre réussite lorsque nous interviewons des soldats à la fin d'une mission et qu'ils nous signalent s'ils étaient suffisamment formés pour participer à la mission en question ou s'il y a d'autres cours de formation qu'ils auraient eu besoin de suivre ou que leurs successeurs devraient suivre. Notre mesure est assez simple, mais il s'agit vraiment de déterminer les autres mesures que nous devons prendre dans les mois ou les années à venir.

M. Mark Gerretsen: Pouvez-vous comparer la mesure obtenue avant l'existence du centre à celle obtenue après? Est-ce que les anecdotes, si c'est ce que vous recueillez, indiquent que les gens valorisent la formation qu'ils ont reçue avant la mission?

Mgéné Stephen M. Cadden: Je n'ai vu aucun rapport dans lequel quelqu'un disait: « Je suis allé dans ce pays sans la formation requise. J'étais mal préparé. Je n'avais pas les compétences nécessaires ». Toutefois, il faudrait que je passe en revue les rapports et que je vérifie.

Avez-vous des observations à formuler à cet égard, Jacques?

Lcol Jacques Allain: Non. Je ne dispose d'aucune mesure.

M. Mark Gerretsen: Ça ne pose pas de problème.

Je vous ai interrogé à propos du centre international pour la formation en maintien de la paix que le général Mitchell a recommandé. Pourriez-vous nous dire où vous pensez qu'il serait bon d'établir ce centre, si le gouvernement décide d'en ouvrir un?

Mgéné Stephen M. Cadden: Pour être honnête, monsieur, je pense qu'il serait nécessaire et bon que ce centre appartienne aux Nations unies. Je ne sais pas quels pays devraient investir ou non dans ce centre ni à quel endroit il devrait être établi. Cela n'a pas vraiment d'importance. C'est l'effet qui compte. Je crois qu'il serait bon que les Nations unies disposent de ce centre quelque part.

M. Mark Gerretsen: Merci.

Je pense que je ne pousserai pas mon intervention plus loin.

Le président: Il nous reste à peu près une minute et demie. Je le mentionne au cas où quelqu'un souhaiterait poser une brève question. Sinon, je vais céder la parole au...

Monsieur Fisher.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le président, je n'aurai probablement pas la chance d'intervenir. Par conséquent, si vous me le permettez, j'utiliserai cette minute. Je vais seulement effleurer certains des sujets que M. Spengemann et Mme Dzerowicz ont également abordés.

Nous avons parlé des changements qu'a connus le maintien de la paix. En 1996, vous enseigniez essentiellement aux gens à jouer un rôle d'observateur. Maintenant, les choses sont radicalement... Vous avez mentionné des soldats de six pieds et cinq pouces qui font partie des plus dangereux que vous ayez jamais vus. Avions-nous prévu ces changements? Ces changements sont-ils survenus, et y avons-nous réagi en modifiant la façon dont nous formons maintenant nos soldats canadiens afin de les préparer à ces missions?

Nos soldats sont considérés comme certains des meilleurs du monde. Avons-nous été en mesure de prévoir la venue de ces changements? Au sein de notre comité, nous parlons constamment des changements qu'a connus le maintien de la paix.

• (1150)

Mgéné Stephen M. Cadden: Oui, monsieur, je dirais que nous employons certains des meilleurs soldats, marins, aviateurs ou aviatrices du monde. Leur formation de base est ce qui les rend exceptionnels comparativement aux autres militaires que nous voyons dans le monde. Les quatre membres que j'ai mentionnés, que j'aurais aimé amener ici, ont été formés dans le but d'être dépêchés à l'étranger en tant qu'unité, et non individuellement.

Il s'agissait d'une récapitulation de la formation. Je vous révélerai que, parmi les gens qui ont été dépêchés là-bas, il y avait des tireurs d'élite issus d'un bataillon canadien-français particulier. Ils sont très bien entraînés. Ils ont suivi notre programme d'instruction collective, et nous y avons apporté quelques modifications pour leur enseigner comment travailler avec la force aérienne.

Lorsque nous avons parlé de la contribution passée du Centre de formation pour le soutien de la paix, il s'agissait de l'ajout d'un individu ou d'un petit nombre de personnes, et non de la formation collective d'entités destinées à être dépêchées à l'étranger.

M. Darren Fisher: J'ai compris. Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Députée Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Je vous remercie, monsieur le président. Je remercie également nos témoins.

Général, dans quelles circonstances une soldate conviendrait mieux à l'exécution d'une tâche qu'un soldat?

Mgéné Stephen M. Cadden: Madame, je dirais que cela se produit lorsque les militaires travaillent dans une ville, un village ou une société patriarcale et qu'ils doivent s'occuper de membres féminins de la population qui n'éprouvent pas nécessairement un sentiment de confiance ou de l'empathie envers un soldat.

Certaines de nos soldates sont elles-mêmes des mères, des épouses et des filles pour leurs parents, et elles peuvent comprendre un peu mieux ces membres de la population. De nombreux segments de la population considèrent une personne en uniforme comme une menace et non comme une personne envoyée pour assurer leur sécurité. S'ils rencontrent une personne en uniforme à laquelle ils peuvent s'identifier et que cela nous permet de nouer une relation avec eux et de gagner leur confiance, je considérerai le recours à cet élément comme avantageux.

Mme Cheryl Gallant: Vous avez parlé de protéger les membres pendant leur déploiement, mais vous n'avez pas eu le temps de terminer vos explications. Nos membres reçoivent-ils une formation particulière pour leur apprendre à se protéger contre des agressions sexuelles perpétrées par des membres d'autres nations qui sont déployés dans le cadre de cette soi-disant mission de maintien de la paix? Suivent-ils une formation particulière à cet égard?

Mgén Stephen M. Cadden: Je ne pense pas que ce soit le cas, dans le contexte d'une mission de soutien de la paix. Je crois que la formation générique, que nous offrons à tous nos soldats pour renforcer leur formation éthique et leur compréhension de leurs responsabilités à cet égard, traite de ces situations.

Mme Cheryl Gallant: Êtes-vous le moins préoccupé par le fait que les gens avec lesquels vous travaillez, nos alliés de l'ONU, ne sont pas aussi fiables, par exemple, que nos alliés traditionnels, aux côtés desquels nous avons travaillé en Afghanistan?

Mgén Stephen M. Cadden: Mon expérience en Haïti m'a démontré que j'entretenais quelques idées préconçues concernant la fiabilité des militaires de pays moins développés, et ils m'ont épaté par leur degré de professionnalisme, leur coopération et leur volonté d'intervenir.

Je pense que nous devons aller là-bas les yeux grands ouverts et reconnaître que nos partenaires n'auront pas tous le même fondement éthique, la même approche ou la même perspective à l'égard d'un problème, et qu'ils n'auront pas tous reçu le même niveau de formation. Toutefois, bon nombre d'entre eux iront là-bas pour faire de leur mieux et, si nous parvenons à exprimer clairement la bonne chose à faire, à donner l'exemple et à renforcer ce comportement, je pense que nous réussirons à nous assurer que nous sommes loin de jouer un rôle dans n'importe quel genre de situations abusives et que nous contribuons en fait à y mettre fin.

Mme Cheryl Gallant: Plus tôt, vous avez dit que toute formation qui aiderait, entre autres, l'ONU à améliorer sa chaîne de commandement serait la bienvenue. Quel genre de préoccupations avez-vous en ce qui concerne la façon dont les opérations militaires sont menées, la chaîne de commandement à laquelle nos troupes sont assujetties et la mission au Mali, en particulier?

Mgén Stephen M. Cadden: Je pense que c'est peut-être mon parti pris qui se manifeste. Je suis le formateur de l'armée, et j'aimerais que mon budget soit trois fois plus élevé afin de pouvoir offrir davantage de formation. On ne peut jamais offrir suffisamment de formation. À l'heure actuelle, les Nations unies comptent grandement sur le fait qu'un certain nombre de pays lui fourniront des officiers d'état-major et du personnel formés, qui peuvent diriger un quartier général et assurer le commandement et la surveillance de leurs secteurs. Si nous pouvions obtenir quelques formateurs supplémentaires provenant d'autres pays, cela accroîtrait simplement le bassin de formateurs et permettrait à l'ONU de mener ses missions plus efficacement.

Mme Cheryl Gallant: Merci.

• (1155)

Mgén Stephen M. Cadden: Il est préférable d'offrir un plus grand nombre de cours de formation.

Mme Cheryl Gallant: M. Bezan utilisera le reste de mon temps.

Le président: Monsieur Bezan, vous disposez d'environ une minute et demie.

M. James Bezan: Général, vous avez parlé des leçons tirées des missions antérieures et de la manière dont vous les incorporez dans la formation. Bien entendu, les Nations unies ont connu un succès mitigé en Bosnie, et le lieutenant-colonel Jacques Allain était là. La mission au Rwanda a été terrible, bien sûr, et nous devons d'ailleurs entendre le général Dallaire au cours de la prochaine séance. À cela s'ajoute la mission en Somalie.

Quand on examine les leçons que les soldats de maintien de la paix canadiens ont apprises, on constate que les situations étaient très difficiles, que la chaîne de commandement était rompue et que la bureaucratie onusienne prenait des décisions étranges. Comment avez-vous adapté le programme de formation à Kingston?

Mgén Stephen M. Cadden: Je n'ai pas adapté ce programme à Kingston précisément, car nous formons des soldats...

M. James Bezan: Dans toutes les régions du pays... je comprends.

Mgén Stephen M. Cadden: En effet. Ce sont des problèmes de commandement et de contrôle.

M. James Bezan: Vous vous occupez de la théorie, cependant.

Mgén Stephen M. Cadden: Oui. Avec l'établissement du Commandement des opérations interarmées, nous avons procédé à une centralisation. Nous maintenons une supervision bien plus cohérente et sérieuse de chaque Canadien déployé à l'étranger. Le général Dallaire a déploré son incapacité à joindre les quartiers généraux des Nations unies; aujourd'hui, il joindrait sans encombre des quartiers généraux du Canada ou des Nations unies, car le Canada a instauré à New York un centre d'opération ouvert en tout temps, que vous serez en mesure de voir.

Nous sommes en contact constant avec nos soldats à l'étranger. Nous pouvons assurer cette supervision et exécuter les commandements nationaux pour nous assurer que nos soldats ne sont pas laissés seuls ou ne sont pas abandonnés où que ce soit.

Le président: Messieurs, nous vous remercions tous les deux de servir le Canada et d'avoir témoigné devant le Comité aujourd'hui.

Je vais suspendre la séance pour que vous puissiez poursuivre votre journée et pour que nous puissions faire entrer le prochain témoin.

Merci.

• _____ (Pause) _____

•

• (1200)

Le président: Nous reprenons la séance. Je voudrais saluer Mme Sarah Jane Meharg et lui souhaiter la bienvenue.

Nous sommes ravis de vous revoir. Merci de témoigner.

Je vais vous laisser la parole pour que vous fassiez votre exposé, après quoi nous vous poserons des questions. Il nous reste environ une heure, comme vous le savez.

Sans plus attendre, nous vous laissons la parole.

Mme Sarah Jane Meharg (présidente, Peace and Conflict Planners Inc., à titre personnel): Merci, monsieur le président. Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant le Comité.

C'est pour moi un honneur que de comparaître de nouveau devant vous pour traiter de cet important sujet. Vous saurez peut-être que je suis géographe politique spécialisée dans la reconstruction d'après-guerre. J'enseigne au Collège des Forces canadiennes à Toronto et au Collège militaire royal à Kingston.

Dans une position unique, je suis une des seules civiles canadiennes à avoir travaillé pour les trois grands établissements que sont le Centre Pearson pour le maintien de la paix, le Centre de formation pour le soutien de la paix et le Peacekeeping and Stability Operations Institute des États-Unis, qui s'emploient tous à assurer l'excellence en matière de recherche, de formation et de mentorat dans le milieu international des opérations de maintien de la paix.

Les Forces canadiennes font souvent appel à moi pour travailler avec elles au sujet des dimensions complexes de l'identité et de la culture dans le cadre des interventions. Il s'agit essentiellement de la manière de gérer les problèmes des gens qui se manifestent lors de conflits. La raison pour laquelle les gens touchés par des conflits réagissent à nos interventions, aussi appelées opérations de maintien de la paix, et la manière dont ils le font peuvent vraiment surprendre un grand nombre d'intervenants occidentaux.

C'est de ce point de vue théorique et pratique que je témoigne devant le Comité. Aujourd'hui, je veux porter à votre attention deux concepts dans le cadre de votre étude sur la contribution du Canada aux efforts internationaux de maintien de la paix. Il faut d'abord déterminer si le maintien de la paix est une question de défense et de sécurité nationales ou une affaire d'identité nationale. Il faut également voir comment le maintien de la paix cadre dans le spectre des opérations et de quelle manière la hiérarchie des besoins de Maslow peut nous aider à gérer des attentes relatives à notre contribution aux efforts internationaux de maintien de la paix.

Pour commencer, je nous orienterai vers la sécurité collective et la transition en cours au sein de la communauté internationale. Nous savons que le Canada fait partie d'une toile de sécurité collective à l'intérieur de laquelle il investit ses capacités en matière de diplomatie, de défense, de développement et d'intervention humanitaire, ainsi que les capacités du secteur privé pour pouvoir travailler côte à côte avec ses alliés dans des régions peu sûres du monde, et ce, non seulement pour atténuer les souffrances des populations, principalement civiles, mais aussi pour protéger la souveraineté du Canada et la sécurité des Canadiens. Nous savons en outre que le Canada et la communauté internationale sont au cœur d'une transition au chapitre de la compréhension, rompant avec les modèles de paix et de sécurité du XX^e siècle pour s'adapter aux tendances émergentes en matière de sécurité du XXI^e siècle.

Nous savons que la grande majorité des documents, des théories et des pratiques assimilent le maintien de la paix aux opérations de paix et que ce terme d'« opérations de paix » est en fait l'expression fourre-tout du jour. Après avoir lu tous les témoignages que votre comité a entendus cette année au cours de ses séances, je veux que nous nous attardions au sens et à l'utilité derrière ces mots plutôt qu'aux mots eux-mêmes.

Les preuves scientifiques nous montrent que la seule chose qui ne changera pas au cours de la transition de compréhension, c'est le comportement humain suscité par les conflits armés violents. Les scientifiques ont la certitude que les personnes touchées par des conflits tendent à agir, à réagir, à se réorienter et à se comporter de la

même manière dans la quasi-totalité des cultures, des géographies, des religions, des structures sociales, des économies et des idéologies. Dans un monde en transition, c'est quelque chose sur lequel nous devons malheureusement compter.

Commençons par une mise au point. Essentiellement, quel sens conférez-vous au maintien de la paix? S'agit-il d'une politique, d'une stratégie en matière de sécurité, d'un mécanisme de gestion de conflit? Est-ce un élément de l'identité canadienne? Pouvez-vous décider si le maintien de la paix est un nom, une chose, un verbe ou une activité? Comme vous l'avez manifestement déterminé, le maintien de la paix peut, pour bien des raisons, être tout cela.

Comme d'anciens témoins vous l'ont indiqué, Dag Hammarskjöld et Lester B. Pearson considéraient le maintien de la paix comme une activité favorisant l'établissement d'un environnement propice aux cessez-le-feu et aux accords de paix. D'autres invités ont aussi laissé entendre que le maintien de la paix est mort et que nous devons tout simplement passer à autre chose.

C'est important, car le maintien de la paix a survécu à titre d'activité des Nations unies parce qu'il constitue un outil efficace de gestion des conflits quand on l'applique à des situations conflictuelles précises. En pratique et en théorie, la boîte à outils s'appelle « opérations de la paix » et le maintien de la paix n'en est qu'un outil; pourtant, le concept de maintien de la paix a survécu dans les esprits des Canadiens, car son sens est important pour l'identité de la nation canadienne.

On nous affirme que le maintien de la paix fait partie de la mémoire collective du Canada et que s'il est mort, une partie du Canada l'est aussi. Les gens sont très sensibles à la question. L'idée même de la mort du maintien de la paix peut susciter beaucoup de haine au sein des médias, du gouvernement et de la population canadienne.

● (1205)

Si les sens du maintien de la paix sont multiples, alors nous devons maintenir son utilité à titre de composante utile de l'identité canadienne, tout en composant avec les limites qu'a cet outil parmi tant d'autres, en l'incluant dans le spectre des opérations qui tirent leurs racines dans le XIX^e et le XX^e siècle et qui sont mises de côté ou nouvellement adaptées aux environnements de sécurité émergents du XXI^e siècle.

Il devient probable que le Canada voudra être au cœur des discussions internationales visant à trouver et à appliquer de nouvelles manières de gérer les conflits, si le maintien de la paix fait bel et bien partie de notre identité nationale. Nous possédons de l'expérience dans toutes ses applications à l'intérieur du vaste spectre des opérations. Le Comité considérera alors peut-être que le maintien de la paix est une question comportant de multiples facettes au chapitre de la défense et de la sécurité nationales, ainsi qu'une question qui touche l'identité canadienne.

Autrement dit, le sens compte dans les discussions. Cela pourrait nous aider à comprendre les rôles et les responsabilités du Canada dans le cadre des opérations de la paix, ainsi que dans l'application et la réinvention du concept. Quelle est la place du maintien de la paix? Comment cadre-t-il dans le spectre des opérations?

Avez-vous reçu des diapositives aujourd'hui?

Le président: Apparemment pas.

Mme Sarah Jane Meharg: Formidable. Je vais simplement poursuivre en décrivant ce que je veux dire.

Nous devons comprendre où le maintien de la paix cadre dans le spectre des opérations. Dans les études sur la paix et des conflits, nous utilisons un concept appelé « onde de conflit ». Concrètement, il s'agit d'un graphique qui montre l'escalade du conflit dans la société jusqu'à ce qu'il culmine avant de s'atténuer alors que la paix revient dans la société, la communauté, la région, voire un pays tout entier. Nous en apprenons au sujet de cet outil dans le cadre des études sur la paix et les conflits parce qu'il nous permet, de manière bidimensionnelle, d'imaginer ce qu'il se passe dans un pays quand un conflit prend de l'ampleur ou quand se produisent des faits qui entraînent une communauté dans un conflit armé violent. Cet outil s'appliquerait aussi quand la communauté internationale remarque des éléments au sujet desquels on recourrait à la diplomatie et à la défense, au développement et à l'humanitarisme, ainsi que des interactions à long terme comme le maintien de la paix à l'intérieur d'un spectre au fil du temps.

Nous savons maintenant que les conflits s'accompagnent de bien des menaces émergentes et des éléments déclencheurs, mais nous ne savons plus comment les illustrer dans un format bidimensionnel.

J'ai ici le graphique, où vous pouvez voir l'ondulation, mais je ne vous pas y faire référence si vous ne l'avez pas devant vous.

L'idée, c'est qu'on peut utiliser le maintien de la paix une fois le conflit a commencé à s'atténuer et que les hostilités sont suspendues pour permettre à la communauté internationale d'intervenir avec cet outil particulier. Cependant, d'autres facettes relatives au conflit et à la paix doivent être en place pour qu'on puisse obtenir des résultats durables, et pour que la communauté ou la nation elle-même devienne responsable dans le cadre de sa propre structure de gouvernance et aille de l'avant dans la paix.

Avant de sauter à la conclusion que les conflits ne surviennent plus dans ce genre de modèle linéaire, comme c'était autrefois le cas entre les États et quand nous avons adopté ce que nous appelons les concepts postwestphaliens de conflit armé et de guerre, considérez que les esprits les plus brillants n'ont pas encore trouvé de meilleur moyen d'illustrer les conflits dans un diagramme en deux dimensions. Nous n'avons pas accès à des modèles en trois dimensions dans le cadre de la séance d'aujourd'hui.

Nous discutons en fait de la manière dont nous illustrons les conflits et de la façon dont les mécanismes de gestion des conflits peuvent induire le changement que nous cherchons.

J'enseigne, notamment aux Forces armées canadiennes, ce qu'il se passe quand nous participons aux opérations en nous attaquant par la mauvaise extrémité de la hiérarchie de Maslow. Si vous connaissez cette hiérarchie, à laquelle j'ai fait référence au début de mon exposé, vous saurez que quand il est question du comportement humain, il faut s'occuper d'abord des besoins situés au bas de la pyramide. Ce n'est qu'ensuite que les gens peuvent commencer à combler leurs autres besoins. Il faut donc partir des besoins physiologiques de base pour passer à l'estime de soi, à l'appartenance, à l'amour et à l'épanouissement. Certains ont illustré cette hiérarchie du point de vue communautaire. Si une communauté est aux prises avec un conflit, particulièrement un conflit armé violent, la plupart de ses besoins ne sont pas satisfaits et elle se retrouve au bas de la pyramide. Il faut beaucoup de temps pour s'élever de cette situation et atteindre les autres niveaux pour en arriver enfin à l'épanouissement.

Les besoins humains se classent dans un ordre défini, et lorsqu'ils sont satisfaits dans le bon ordre, l'être humain peut concrétiser son potentiel. Quand la capacité de satisfaire tous les besoins de la

hiérarchie est compromise, l'être humain ne peut être satisfait et encore moins concrétiser son potentiel.

Les gens sont dominés par leurs besoins insatisfaits et ne se comportent qu'en fonction de ces derniers. Nous parlons d'une situation d'après conflit. Si la faim est satisfaite, elle n'a plus d'importance dans la dynamique de la personne. Une personne privée de nourriture, de sécurité, d'amour et d'estime fera probablement passer la faim avant tout le reste; tous les autres besoins deviennent non existants. Une fois les besoins de base satisfaits, d'autres besoins supérieurs de la pyramide émergent immédiatement, et ce sont eux plutôt que la faim psychologique qui domine la personne. Quand un besoin comme la faim devient chronique, c'est comme si la personne ne vivait que pour le satisfaire.

• (1210)

L'acte d'intervention vise à satisfaire ces besoins humains. Plutôt que de chercher à combler les besoins émotionnels et physiques de base des gens touchés par les conflits, nombre de modèles d'intervention de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle ciblaient les attentes vers le sommet de la pyramide, s'occupant du libéralisme démocratique, du mentorat politique, des droits de la personne, de l'égalité entre les sexes et des systèmes d'éducation nationaux en procédant à une réforme du secteur de la sécurité et en renforçant l'économie. Oui, ces actions ont une utilité et un sens, mais elles ne cadrent souvent pas avec les réalités sur place.

Voilà qui nous empêche souvent d'atteindre réellement les objectifs de la mission et d'obtenir des résultats reconnus par le milieu politique. Bien du sang canadien a coulé en raison du décalage entre les objectifs politiques et l'efficacité du mécanisme dans une situation de conflit. Autrement dit, alors que nous avons pour but l'épanouissement de l'État et visons donc le besoin situé au sommet de la pyramide, nos interventions s'effectuent dans des environnements complexes où les civils et les belligérants ne cherchent qu'à satisfaire leurs besoins de base et à assurer leur sécurité personnelle, besoins qui se trouvent au bas de la pyramide.

Quel sera le résultat si les mécanismes comme le maintien de la paix sont en constant décalage par rapport aux objectifs politiques et aux ressources disponibles pour atteindre ces derniers?

La communauté internationale — et plus précisément les États occidentaux — a les yeux fixés sur le sommet de la pyramide de Maslow, et nous nous demandons pourquoi le maintien de la paix ne permet pas aux peuples touchés par la guerre d'atteindre plus rapidement le sommet de la pyramide. Pourquoi l'état d'épanouissement n'est-il pas atteint quand nous nous en allons? Il est essentiel de gérer les attentes quant à l'efficacité de l'outil de gestion des conflits. Si nous commençons par le bas de la pyramide, des mécanismes sont en place pour résoudre les problèmes à mesure que nous gravissons la pyramide dans une société touchée par un conflit, mais nous sautons souvent des étapes; il faut donc faire attention à cela.

Enfin, en guise de sommaire, je prodiguerai trois recommandations au Comité.

Je vous recommande d'abord de gérer les sens que vous conférez au maintien de la paix, car ces sens sont importants. Ensuite, réfléchissez à l'extrémité de la pyramide à laquelle vous pensez que le Canada devrait porter attention, puis affectez des ressources aux opérations. Enfin, mettez le Canada au coeur des discussions afin de moderniser les outils de gestion des conflits en fonction du contexte émergent de sécurité du XXI^e siècle. Souvenez-vous que nous devons faire de bonnes choses, mais aussi les faire pour des raisons stratégiques.

Merci.

•(1215)

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à nos premières périodes de questions.

Monsieur Gerretsen, vous avez la parole.

M. Mark Gerretsen: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de témoigner, madame Meharg.

Plus tôt au cours de notre étude, des témoins ont évoqué la diminution graduelle de la participation et des contributions du Canada aux efforts de maintien de la paix dans le monde. De fait, selon les données, il semblerait que le soutien ait diminué depuis les années 1970. Je tente d'éviter d'en faire une affaire politique et de simplement montrer qu'il semble que ce soit surtout une question de changement de priorités nationales. Diriez-vous ou conviendriez-vous que les priorités du Canada ont évolué dans le domaine de la sécurité depuis les années 1970?

Mme Sarah Jane Meharg: Les priorités de la communauté internationale ont évolué. Il était temps pour les alliés occidentaux de commencer à offrir du mentorat et de la formation aux pays commençant à faire du maintien de la paix et à ceux qui voulaient affecter leurs soldats dans le système pour faire partie des ressources mondiales communes. Nous avons observé une tendance à la baisse, peut-être intentionnelle, des contributions du Canada, mais cela s'inscrit dans une discussion au sein de la communauté internationale et des Nations unies, car d'autres pays...

Utilisons le Bangladesh à titre d'exemple, car le dernier témoin a abordé le sujet. Les soldats de ce pays peuvent accroître leur contribution de façon importante pour ce pays et renforcer ainsi leur identité au sein des ressources mondiales communes et du système de la communauté internationale.

M. Mark Gerretsen: Est-ce que d'autres pays qui ne participaient pas activement aux opérations de maintien de la paix observent aussi une telle dégradation, selon vous?

Mme Sarah Jane Meharg: J'évite le mot « dégradation », car...

M. Mark Gerretsen: Diminution?

Mme Sarah Jane Meharg: C'est possible. Les intentions ont changé. Le Canada considérait que son rôle consistait à agir à titre de mentor et à établir d'autres centres de formation en maintien de la paix et centres d'excellence dans le monde. Comme vous le savez fort bien, le Centre Pearson pour le maintien de la paix s'est multiplié dans plus d'une centaine de pays. Les États membres des Nations unies disposent de centres de recherche ou de formation apparentés au Centre Pearson afin de former des pays qui commencent à participer aux opérations de maintien de la paix.

Chez nos alliés, nous avons observé une tendance vers les activités de maintien de l'ordre et le mentorat et la formation destinés aux forces armées et aux forces de police des pays hôtes plutôt qu'à l'affectation d'un grand nombre de soldats.

•(1220)

M. Mark Gerretsen: Dans nos notes d'information, c'est écrit — et vous l'avez mentionné au début de votre exposé — que vous avez été chercheuse principale associée au Centre Pearson pour le maintien de la paix. Entre autres, vous avez formé des fonctionnaires internationaux, des humanitaires, des dirigeants militaires et des diplomates de niveau intermédiaire et de haut niveau de différents pays. Vous avez dirigé et évalué des séminaires comptant des participants étrangers.

Quel était l'objectif des séminaires que vous avez dirigés et qui incluaient des participants étrangers?

Mme Sarah Jane Meharg: Je vais vous donner un exemple.

Nous nous rendions au PKSOI de l'U.S. Army War College, l'équivalent de notre Centre Pearson. Là, nous dirigions un séminaire réunissant quelques participants étrangers. Il y avait parfois des agents du commandement interarmées américain et de l'USAID. Nous faisons aussi venir des représentants du gouvernement canadien. Nous avions des discussions approfondies sur ce en quoi consistaient, à ce moment-là, les nouvelles opérations d'ensemble et les opérations hybrides, sur la façon de mener des opérations concertées, sur les différents niveaux et les différentes forces des intervenants, ainsi que sur les opinions pertinentes des divers intervenants sur des aspects particuliers d'une opération.

L'objectif était non seulement d'établir des relations entre les différents intervenants, mais aussi d'acquérir une connaissance approfondie de la vision du monde et de l'identité des groupes concernés. Ainsi, lorsqu'une personne était envoyée à l'étranger ou lorsqu'elle revenait au Canada et travaillait pour un ministère, elle pouvait plus facilement comprendre une vision de la défense, une vision du développement ou une vision des services de police du Ghana. Il s'agissait d'une façon de combler le fossé entre les connaissances et l'action.

M. Mark Gerretsen: Selon ce que vous dites, il me semble que le centre apportait une très grande valeur ajoutée et qu'il était utile.

Mme Sarah Jane Meharg: Oui, et il y a des preuves.

Je suis heureuse d'avoir entendu les témoignages précédents. Vos questions sur la façon de mesurer l'efficacité tombent en plein dans le mille. Comment pouvons-nous mesurer l'efficacité de la formation que nous offrons? Comment pouvons-nous mesurer l'efficacité d'un séminaire international?

Il est prouvé que les relations établies avant les déploiements peuvent être mises à profit sur le terrain pour faire avancer une opération, que ce soit sur le plan tactique, opérationnel ou stratégique. Cela peut être itératif, tandis que lorsqu'une personne rentre à la maison, la relation prend fin, à moins que la prochaine fois qu'elle se rend sur le terrain, elle puisse dire qu'elle connaît tel officier ou tel agent de l'USAID qui était avec elle en Afghanistan. Maintenant, elle est au Mali et elle peut faire un appel.

M. Mark Gerretsen: Pourquoi le Centre Pearson a-t-il fermé ses portes?

Mme Sarah Jane Meharg: J'étais en congé de maternité lorsqu'il a fermé; je ne peux donc pas répondre précisément à cette question.

M. Mark Gerretsen: D'accord.

Recommanderiez-vous que le gouvernement canadien examine la possibilité de rouvrir un centre comme celui-là? Dans l'affirmative, selon vous, quels changements devrions-nous faire?

Mme Sarah Jane Meharg: J'ai écrit un rapport à ce sujet; je serais ravie de le transmettre au Comité. De fait, cela vaudrait peut-être la peine...

Le Centre Pearson pour le maintien de la paix a subi de nombreuses transformations pendant que j'y travaillais, mais le but du centre est toujours resté le même. L'endroit où il était situé faisait souvent partie de la discussion: devrait-il être basé dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse ou pourrait-il jouer un plus grand rôle s'il se trouvait près de la capitale nationale?

M. Mark Gerretsen: Quelque part dans l'Est de l'Ontario...

Mme Sarah Jane Meharg: À l'époque, il était effectivement situé dans la région d'Ottawa.

Maintenant, pour ce qui est de ce que je ferais, s'il devait y avoir un centre d'excellence, le Canada serait un très bon endroit où l'établir. Il y a peu...

Le président: Je suis désolé, mais je vais devoir être juste. M. Gerretsen devra trouver une autre occasion de militer pour sa circonscription.

M. Mark Gerretsen: Ma question ne concernait pas ma circonscription.

Pourriez-vous nous envoyer la fin de votre réponse par écrit?

Le président: Je vais y revenir.

Mme Cheryl Gallant: La réponse qui dit que le centre devrait être situé dans votre circonscription?

M. Mark Gerretsen: Non, la fin de la phrase.

Le président: Je donne la parole à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président.

Vous avez dit que pour que le Canada mène une mission en vertu du chapitre VII, comme la mission au Mali, nous aurions besoin d'appui tactique, de soutien pour les armes lourdes, d'équipes médicales mobiles, de soutien technique, d'experts civils et de policiers. La liste de besoins me semble longue pour une mission de maintien de la paix.

Aujourd'hui, les membres des Forces armées canadiennes déployés au Mali bénéficient-ils de ce genre de soutien?

• (1225)

Mme Sarah Jane Meharg: La meilleure façon de répondre à votre question est probablement en élargissant notre perspective du maintien de la paix. Traditionnellement, les soldats du maintien de la paix n'avaient pas le droit d'effectuer des opérations offensives. L'usage de la force était autorisé seulement à des fins de défense. Or, entre le chapitre VI et le chapitre VII, les attributions changent.

Je pense que vous parlez du chapitre VII, qui témoigne de l'instabilité de l'environnement où une mission est déployée. L'environnement de sécurité instable requiert l'usage de la force, non seulement pour protéger les soldats du maintien de la paix sur le terrain et pour remplir le mandat de la mission, mais aussi pour protéger les civils. Les deux représentants des Forces canadiennes que vous avez reçus avant moi seraient mieux placés pour dire exactement ce qui se trouve au Mali et quelles ressources sont à la disposition des forces.

Mme Cheryl Gallant: Comment mesureriez-vous le succès d'une mission de maintien de la paix menée en vertu du chapitre VII? Quelles variables examineriez-vous?

Mme Sarah Jane Meharg: Pour la recherche en sciences sociales, le facteur déterminant est la durabilité à long terme de la paix. Il existe deux sortes de paix: la paix négative et la paix positive, pour reprendre la perspective théorique de Johan Galtung. Je ne veux pas que nous laissions cela nous démonter, car dans les études sur la paix et les conflits, nous examinons quels sont les principes ou les caractéristiques d'une société pacifique, et l'objectif du maintien de la paix n'est pas nécessairement de nous amener directement à l'état final d'une société paisible. Le but est de créer un environnement propice à l'établissement de la paix.

Le chapitre VII permet un plus grand recours à la force dans le but de réaliser le mandat de la mission plus rapidement que si l'on commençait par mener une mission en vertu du chapitre VI, puis,

avec les années, à mesure que la menace de l'environnement instable s'intensifierait, on transformerait la mission aux termes du chapitre VII.

Comment mesurerions-nous le succès de la mission? Nous retournerions au mandat de la mission même, à ce que l'ONU définirait comme une réussite, et nous comparerions les résultats aux objectifs de la mission. Lorsque des mesures sont utilisées pendant la mission, elles servent normalement — comme les autres témoins l'ont dit — à répondre à des questions comme: de la formation était-elle requise, que manquait-il, quelles étaient les lacunes, et les objectifs de la mission ont-ils été atteints?

Mme Cheryl Gallant: Le conflit actuel — la force de l'ONU assure la protection au Mali — oppose deux acteurs non étatiques: les rebelles touaregs du MNLA et une force d'Al-Qaïda basée en Afrique de l'Ouest. Vous avez affirmé qu'il peut être difficile de gérer des conflits entre des acteurs non étatiques dans des zones non gouvernées. Dans ce cas, à votre avis, est-il possible que la mission des Nations unies pour le maintien de la paix au Mali réussisse à établir une paix durable?

Mme Sarah Jane Meharg: Non.

Mme Cheryl Gallant: Du point de vue de la sécurité et de tous les autres points de vue, si nous n'allons pas atteindre cet objectif, à quel moment devrions-nous décider de limiter les pertes et de rapatrier nos troupes?

Mme Sarah Jane Meharg: Parlez-vous du Canada ou demandez-vous si les Nations unies devraient mettre fin à leur mission?

• (1230)

Mme Cheryl Gallant: Je parle du Canada.

Mme Sarah Jane Meharg: Les États-Unis ont suivi un processus de formation qu'on appelle des exercices réels. Il y a environ quatre ans, ils ont commencé à prendre part à des missions partout dans le monde, des missions auxquelles ils n'avaient pas l'habitude de participer — des opérations d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés —, afin d'apprendre à leur personnel ce qui arrive lorsque d'autres nationalités et d'autres cultures se réunissent pour assurer la réussite d'une mission.

Le Canada devrait continuer à participer aux opérations des Nations unies au Mali afin d'acquérir cette expérience. Nous avons perdu près de 10 ans d'expérience de formation en maintien de la paix dans un environnement réel. Ce serait donc une très bonne façon d'enrichir la formation déjà offerte à des endroits comme le CFSP et tout futur centre d'excellence.

Mme Cheryl Gallant: Notre mission actuelle, la mission d'évacuation médicale, diffère légèrement de ce que nous aurions fait en Afghanistan, bien que nous n'avions pas nos propres Chinook à l'époque. Je ne comprends toujours pas ce qui fait de la mission au Mali une opération de maintien de la paix plutôt qu'une mission de combat. Ce que les forces font ressemble plus à ce qui a été fait en Afghanistan qu'à ce que nous aurions fait dans le passé durant une mission traditionnelle et bidimensionnelle de maintien de la paix.

Mme Sarah Jane Meharg: Je n'ai pas d'opinion précise à ce sujet, mais nous devons revenir à l'objectif des missions de maintien de la paix des Nations unies: créer un environnement propice à l'établissement de la paix. Le maintien de la paix est en soi une intervention politique. Les évacuations médicales fonctionnent peut-être exactement de la même façon que dans d'anciennes zones de combat, car les éléments tactiques fusionnent parfois. Or, le raisonnement politique et le mandat politique sont très différents de ce qu'ils étaient en Afghanistan.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

Le président: Merci.

Monsieur Garrison.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup de vous joindre à nous à nouveau.

J'aimerais revenir sur la question très sombre que Mme Gallant vous a posée et sur votre réponse très peu encourageante, et les explorer un peu plus. D'après moi, vous avez dit des choses intéressantes au sujet des définitions de la paix qui pourraient permettre des interprétations différentes de votre réponse à la question.

On vous a demandé: « Est-il possible que la mission au Mali réussisse à établir la paix? » Je formulerais la question autrement. Est-il possible qu'elle réussisse à mettre en place des conditions propices à l'établissement de la paix, ou n'aura-t-elle absolument aucun effet? Est-ce une bonne façon de formuler la question?

Mme Sarah Jane Meharg: Il faudra beaucoup de ressources, une grande volonté politique et l'instauration opportune de mécanismes adéquats aux différentes étapes des opérations, en fonction de l'intensification et de l'apaisement du conflit. Si j'ai donné une réponse peu encourageante, c'est parce que les voies et les moyens ne correspondent pas à l'objectif politique.

En langage militaire, on parle de fins, de voies et de moyens, de réflexion stratégique qui accorde ces trois éléments. Les fins sont l'objectif politique ou le but; les voies sont ce qu'on appellerait le maintien de la paix dans notre discussion d'aujourd'hui et l'ensemble des opérations de paix, y compris les efforts diplomatiques et de développement qui s'ajoutent aux deux côtés; et les moyens sont les ressources dont nous disposons.

Présentez l'objectif politique aux représentants militaires qui étaient ici tout à l'heure et ils définiront les ressources nécessaires pour l'atteindre. C'est là où ils excellent. Comme ce sont de très bons planificateurs, ils peuvent mettre le plan à exécution. Le problème, c'est qu'il y a souvent un écart entre l'objectif, le rôle général que le Canada veut jouer sur la scène internationale et la situation sur le terrain. Lorsqu'il y a disparité entre ces éléments, souvent, les gens qui reviennent du terrain disent qu'ils ne savent pas pourquoi ils n'ont pas pu obtenir des résultats tangibles, qu'ils ne comprenaient pas ce qu'ils faisaient et que l'information qu'on leur a fournie avant leur départ ne correspondait pas à la réalité sur le terrain.

J'instruis des centaines d'officiers canadiens et j'ai offert des cours à ce sujet à des gens de partout dans le monde. Lorsque cette disparité est présente, la réalité sur le terrain prend le dessus, et les gens comprennent qu'ils ne pourront pas contribuer au développement à long terme de la communauté; la communauté doit le faire elle-même. Je le répète, nous ciblons le sommet de la hiérarchie de Maslow. Nous devons gérer nos attentes en fonction de ce que les mécanismes de résolution de conflits permettent de faire. C'est pour cette raison que j'ai répondu non.

M. Randall Garrison: Si la mission au Mali disposait de ressources adéquates ou si les objectifs étaient recadrés, cela pourrait créer des conditions propices à l'établissement de la paix. Est-ce ce que vous voulez dire? Or, les ressources ne correspondent pas aux besoins et les objectifs ne sont pas clairement définis.

• (1235)

Mme Sarah Jane Meharg: L'objectif des Nations unies pour la mission au Mali est très clair, mais c'est possible qu'il y ait un écart

entre nos fins, nos voies et nos moyens. C'est de cela que je parle: de notre rôle, de nos raisons d'agir et de l'atteinte de nos objectifs.

M. Randall Garrison: Comme vous l'avez dit, pour que la paix s'installe — je trouve que c'est une bonne façon de considérer les missions complexes —, il faut parfois faire des choses comme aider à remettre le système alimentaire ou le système de santé en marche, ou veiller au bon fonctionnement du système d'éducation. Si on compare cela aux missions traditionnelles de maintien de la paix, il semble y avoir eu un changement d'orientation: on ajoute parfois des volets aux missions de maintien de la paix pour aider à combler ces besoins.

Selon vous, est-ce le cas pour ce qui concerne la mission au Mali?

Mme Sarah Jane Meharg: Je pense que certaines contributions visent le bas de la pyramide de Maslow, les besoins physiologiques: on veille à l'approvisionnement et au bon fonctionnement du système alimentaire et des systèmes de communication, et on cherche à assurer la cohésion des divers éléments nécessaires au fonctionnement de la société. Or, tout cela n'apporte qu'un soutien externe. Il n'y a pas nécessairement de soutien interne, et c'est là qu'une mission doit intervenir. L'environnement et la culture doivent être en mesure de renforcer et de soutenir ces systèmes de manière continue pour que la paix puisse s'installer à long terme.

Le président: Monsieur Spengemann.

M. Sven Spengemann: Merci, monsieur le président.

Madame Meharg, je suis content de vous revoir. Je vous remercie d'être avec nous.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que M. Garrison. Vous parliez de la hiérarchie des besoins, de la pyramide et du risque de décalage entre les objectifs politiques et la réalité sur le terrain.

Dans quelle mesure cela explique-t-il que nous ne gardions pas suffisamment en tête nos objectifs de développement durable lorsque nous établissons nos objectifs de maintien de la paix? Autrement dit, avons-nous une vision trop cloisonnée du maintien de la paix et des autres visées de l'ONU, pour l'organisation elle-même ou dans notre conception du monde?

Mme Sarah Jane Meharg: Effectivement, nous avons une vision trop cloisonnée. Mais même dans les milieux universitaires, il y a un cloisonnement, si bien que la façon dont les recherches sont menées limite la fertilisation croisée entre la défense et le développement. Il y a aussi ceux qui ont une perspective strictement humanitaire, disons, et qui se braquent quand la structure de la sécurité et de la défense se retrouve dans l'espace humanitaire à mener des activités de type humanitaire. Il y a une certaine territorialité qui nous bloque souvent et qui renforce le cloisonnement entre les groupes.

Il y a clairement une déconnexion avec ce qui pourrait se passer. C'est là où je vous parlerai des outils qu'on voit apparaître au XXI^e siècle. Parmi les mécanismes novateurs de résolution des conflits, on trouve la mise en place de centres de gestion de crise qui incluraient non seulement des acteurs des mondes du développement, de la diplomatie et de la défense, mais aussi des représentants du secteur privé. Le secteur privé a un énorme rôle à jouer, et on l'oublie souvent. Il faut l'inclure. C'est souvent là d'où jaillit l'innovation.

M. Sven Spengemann: Peut-on dire que de votre point de vue, le Comité aurait avantage à nommer ces obstacles dans son rapport et à les décrire?

Mme Sarah Jane Meharg: Oui.

• (1240)

M. Sven Spengemann: Merci beaucoup. C'est bien utile.

Ma prochaine question sera très politique. Le Comité se rendra à New York à la fin octobre pour discuter avec des représentants de l'ONU. Le plus grand acteur en émergence dans le maintien de la paix est la Chine. La Chine est très présente dans divers théâtres de maintien de la paix, partout dans le monde.

Dans quelle mesure est-il important que tous les grands acteurs entendent le message que vous nous transmettez, non seulement le Conseil de sécurité mais aussi tous les autres participants aux activités de maintien de la paix menées sous l'égide de l'ONU, pour que nous soyons tous au diapason sur les besoins à combler, si l'on fait abstraction des intérêts nationaux et géographiques?

Mme Sarah Jane Meharg: Ma première réponse prendra la forme d'une question. Y a-t-il seulement un diapason? Tous les pays ont leurs propres intérêts stratégiques, qui influencent leurs activités, leurs capacités et leurs interventions. Le Canada choisit de faire partie de l'ONU pour des raisons particulières liées à notre identité nationale, à notre histoire, au fait que nous ayons produit ce qu'on pourrait appeler la responsabilité de protéger et à nos intérêts dans le patrimoine commun de l'humanité.

Les prémisses sont en grande partie les mêmes pour la Chine, mais son intention stratégique est différente. Tout n'est pas nécessairement blanc ou noir. Certains observateurs croient qu'elle veut conquérir le monde. Les Chinois sont présents en Afrique, où ils mènent des projets incroyables en matière de développement, où ils construisent des routes, des stades de soccer. Tout ce que les collectivités veulent, elles l'obtiennent. On pourrait dire que la Chine fait son entrée sur la scène mondiale, qu'elle se joint au patrimoine commun et fait tout ce à quoi pourraient s'attendre ses alliés, ses homologues et ses partenaires pour renforcer ses capacités et faire partie de ce patrimoine mondial.

M. Sven Spengemann: Le Canada doit absolument bien comprendre les intérêts de la Chine et le positionnement géopolitique qui orientent ses activités de maintien de la paix pour éclairer sa propre politique étrangère et sa stratégie de maintien de la paix.

Mme Sarah Jane Meharg: Peut-être, comme ceux de la Russie.

M. Sven Spengemann: Je vous remercie infiniment.

J'aimerais prendre quelques minutes pour vous interroger sur vos champs de recherche actuels. Vous étudiez l'accélération économique, et j'aimerais que vous donniez au Comité une idée de l'importance de l'économie dans une zone de conflit ou pendant la reconstruction qui suit immédiatement le conflit, sur les plans macroéconomique, national et même international.

Le commerce tend à se poursuivre pendant le conflit. En fait, les conflits sont souvent exacerbés par les relations commerciales qui se sont formées et auxquelles la population ne veut plus renoncer. Quelle serait l'importance de l'économie, qu'un comité comme le nôtre doit comprendre pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrit le maintien de la paix?

Mme Sarah Jane Meharg: Il est prouvé que le développement économique est le facteur qui permet aux populations en guerre de se remettre de manière générale. On vante les bienfaits du développement économique, après un conflit, pour prévenir une recrudescence du conflit. Le nombre de jeunes hommes occupant un emploi en Côte d'Ivoire, après le conflit, a été étroitement lié à l'établissement de la société pacifique et durable souhaitée. Le développement microéconomique est essentiel au maintien de la paix et à la création d'un environnement propice à la paix.

Il s'agit également d'un moteur pour les collectivités, les pays et les nations. Prenons l'exemple de la Bosnie, un pays qui faisait partie du plus vaste réseau économique de l'ex-Yougoslavie, avant qu'elle ne sombre dans le conflit, quand l'ex-Yougoslavie s'est effondrée. L'une des planches de salut qui a permis à certains de ces pays de se rétablir à long terme, sur la base des Accords de paix de Dayton, a été la possibilité de se joindre à l'Union européenne et aux organisations économiques qui deviendraient partie intégrante de leur avenir. D'un point de vue macroéconomique, cela peut également inciter les pays, ou à tout le moins des entités évoluant au sein d'un pays brisé, des factions, à devenir partie intégrante de la communauté internationale, du patrimoine mondial.

S'il y avait plus de gens qui comprennent le développement économique au-delà du commerce qui participaient à la planification des interventions, des gens qui ont possédé des entreprises, qui comprennent les avantages d'un travail honnête, l'intérêt des entreprises de propriété féminine dans les zones d'après-guerre et les retombées économiques que tout cela engendre pour aider la population, cela pourrait vraiment décupler nos forces, comme nous le disons.

M. Sven Spengemann: Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Monsieur Fisher.

M. Darren Fisher: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie infiniment d'être ici, madame. Quand je repense à nos premières discussions dans le cadre de l'étude sur le maintien de la paix, j'aurais aimé que vous soyez la première personne à franchir cette porte, parce que vous venez de nous donner un cours de maintien de la paix 101, selon moi. Vous comparez toutefois à un moment opportun aussi, à la fin.

J'essayais de noter tout ce que vous disiez, parce que vous avez dit vraiment beaucoup de choses intéressantes. Vous avez dit que les opérations de paix sont une boîte à outils et que le maintien de la paix est l'outil à l'intérieur de cette boîte. Je trouve cela très brillant.

Je me demande souvent comment nous devrions intituler notre rapport. Tout le monde parle du visage changeant du maintien de la paix. Tout le monde dit que la perception publique du maintien de la paix aujourd'hui est très différente de celle qu'elle était avant. Vous affirmez qu'il faut élargir notre perception du maintien de la paix, et vous dites que ce sens compte.

Quel titre donneriez-vous à notre rapport? Pour le moment, il s'intitule *La contribution du Canada aux efforts internationaux de maintien de la paix*. Devrions-nous garder ce titre ou le jeter au rebut?

•(1245)

Le président: C'est une excellente question.

Mme Sarah Jane Meharg: J'espère que cela ne vous préoccupe pas plus que le reste du contenu.

Vous me placez dans l'embarras. Tout dépend si vous voulez que le public vous lise. Le cas échéant, vous devriez garder le terme « maintien de la paix » dans le titre, parce qu'il veut dire quelque chose pour la population. Ensuite, il ne serait pas très avisé d'opter pour une formulation horrible comme « mort ou vivant » dans le titre. Nous avons vu bien des groupes de réflexion faire ce genre de mauvais pas dans le monde depuis 10 ans.

Vous avez un bon filon pour un titre accrocheur.

M. Darren Fisher: S'agit-il toujours assez de maintien de la paix pour qu'on garde le terme « maintien de la paix »?

Mme Sarah Jane Meharg: Encore une fois, différents groupes auront une interprétation différente du terme. Il est très chargé.

Je connais personnellement presque chaque personne qui a comparu devant vous. J'enseigne avec elles; il y en a d'autres avec qui j'ai travaillé pendant des années, comme Greg Mitchell. Je connais très bien ces gens. Ils sont fermement engagés envers le maintien de la paix, mais pas nécessairement le mécanisme lui-même.

C'est le résultat qui compte. Pour créer une paix durable dans un monde où tout s'effondre, il importe de maintenir en place des mécanismes, de la formation et du mentorat. Les yeux sont tournés vers le Canada et ses lumières à ce sujet. Les témoins qui ont comparu devant vous sont fréquemment invités par des représentants d'autres pays à répondre à des questions comme « Que faire dans tel genre de situation ou dans ce cas-ci? » Vous avez un groupe de spécialistes incroyables au Canada.

Je ne sais pas comment vous devriez intituler votre rapport. Je suis désolée.

M. Darren Fisher: Je pense que j'ai quelques pistes. Merci.

Dans votre livre, vous écrivez que les civils sont à risque quand l'armée intervient à la fois en zone de combat et dans les opérations humanitaires. Vous ne l'avez pas mentionné dans votre exposé.

Pourriez-vous approfondir un peu cette idée, dans le contexte du rôle du Canada dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU?

Mme Sarah Jane Meharg: En situation de conflit, on parle souvent de « l'après-conflit ». On dit que les forces de maintien de la paix interviennent après le conflit. C'est l'un des mécanismes qui se déploie après le conflit. Parlons donc de gestion du conflit.

On se déploie souvent en situation de conflit. La situation s'apaise un peu, le conflit reprend, puis se calme de nouveau. Les civils qui reçoivent de l'aide en situation de conflit reçoivent tout juste de quoi répondre à leurs besoins de base selon la pyramide des besoins de Maslow, grâce aux efforts humanitaires, aux organisations non gouvernementales ou aux organisations internationales qui déploient des ressources pour venir en aide à la population.

Il arrive aussi parfois que des soldats interviennent. On considère parfois qu'il s'agit d'une réponse à une catastrophe, mais c'est tout de même de l'aide humanitaire. Cela fait partie des efforts pour tenter de renverser la situation. Les acteurs de la défense peuvent aussi offrir ce genre de programmes et de projets, parfois en collaboration avec

des ONG, parfois non. Les civils eux-mêmes peuvent voir leur propre sécurité humaine personnelle en péril s'ils reçoivent de l'aide de personnes en uniforme plutôt que d'un intervenant considéré impartial et neutre, comme une ONG.

Le président: Monsieur Martel, la parole est à vous.

M. Richard Martel: Je n'ai qu'une question à poser.

Y a-t-il des situations où vous nous recommanderiez de retirer nos troupes du terrain?

Mme Sarah Jane Meharg: Oui.

L'un des principaux problèmes auxquels les Forces canadiennes ont été confrontées, jusqu'ici, c'est que le commandant de campagne ne soit pas en mesure de protéger la population sous son commandement. Je pense que nous avons pris des moyens pour nous attaquer à ce problème. Les gens qui ont témoigné juste avant moi, cet après-midi, seraient mieux placés que moi pour répondre à cette question. Quand les troupes déployées se retrouvent sans défense et que les décisions ne se prennent pas assez vite pour sauver des vies, il convient de les retirer du théâtre d'opérations.

M. Richard Martel: Merci.

Je souhaite partager mon temps.

M. James Bezan: Merci, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier de votre témoignage d'experte, aujourd'hui.

Il y a une chose que je veux m'assurer de bien comprendre. On vous a demandé quelle serait la clé du succès de la mission au Mali. Vous ne vous attendez pas à un très grand succès là-bas, en raison de la situation sur le terrain et des ressources dont disposent nos troupes pour l'instant, ou est-ce parce que la mission au complet n'a pas suffisamment de ressources?

•(1250)

Mme Sarah Jane Meharg: C'est la mission au complet.

Si l'on analyse les données empiriques des scientifiques sociaux qui se sont rendus en zones de mission de paix pour comprendre ce qui fonctionne ou pas, on voit que quand les Casques bleus restent hors du périmètre, le mandat de la mission ne pourra bien souvent pas se réaliser.

Cela signifie que s'ils ne peuvent pas se mêler à la population, qu'ils n'ont pas de discussions avec les dirigeants et ne déploient pas d'efforts pour mobiliser la population civile, s'ils restent dans l'enclave sécurisée, pour ainsi dire, la paix ne pourra pas s'installer de la même façon. Bien des missions s'étireront longtemps parce que l'environnement est trop dangereux et que les Casques bleus restent hors de la zone de conflit.

M. James Bezan: Nous savons que les commandants canadiens sont à la tête de la mission de l'ONU et qu'il y a des opérations d'offensive antiterroriste de la France et du G5 Sahel. Quand on regarde les ordres de mission aérienne, doivent-ils d'abord réussir avant qu'on lève les restrictions imposées aux États participants et aux partenaires de la mission de l'ONU? La mission doit-elle être déclarée un succès avant qu'ils puissent sortir du périmètre de sécurité?

Mme Sarah Jane Meharg: L'environnement doit toujours être sécurisé avant que les autres éléments du maintien de la paix prennent racine. Cela comprend les opérations d'imposition de la paix et de maintien de la paix. Elles font toutes partie de l'ensemble des opérations que j'ai mentionné plus tôt. Oui, il faut établir un environnement sécurisé pour que ces opérations se déploient dans le pays hôte.

M. James Bezan: En gros, vous nous dites que tant qu'il n'y a pas de paix à maintenir, et il n'y a pas de paix en ce moment, il faudra d'abord l'instaurer avant de pouvoir la maintenir.

Vous nous demandez aussi pourquoi nous faisons cela alors que vous parlez des moyens et des objectifs. Quel est l'objectif du Canada dans ce contexte, d'après vous? Quelle est la réalité politique?

Mme Sarah Jane Meharg: Il y a clairement un clivage entre l'intérêt politique et l'intention, d'une part, et le but de la mission, la réalité du Mali, ce qu'il s'y passe et ce que l'ONU fait, d'autre part. Ce n'est pas nécessairement la mission qui aidera le Canada à atteindre ses objectifs politiques.

Je ne sais pas trop. On entend dire dans les médias que l'objectif politique était très élevé au départ, mais que maintenant, pratiquement en raison du type de mission choisi, la mission est tellement édulcorée que l'objectif politique n'est plus nécessairement aussi robuste qu'il ne le paraissait quand on a commencé à en parler dans les médias.

M. James Bezan: Le gouvernement a décidé d'opter pour un engagement conjoint. Croyez-vous que c'est la voie de la paix au Mali, l'engagement conjoint?

Mme Sarah Jane Meharg: Non.

Le président: Je vais donner la parole à M. Robillard. Il vous posera une question en français, puis partagera son temps avec Mme Dzerowicz.

Yves, la parole est à vous.

[Français]

M. Yves Robillard: Le Canada n'ayant pas fourni beaucoup de troupes pour les opérations de maintien de la paix des Nations unies depuis plusieurs années, le pays possède-t-il la crédibilité et l'expertise nécessaires pour donner de la formation aux soldats de maintien de la paix?

[Traduction]

Mme Sarah Jane Meharg: Vous parlez du Canada? Oui, tout à fait. En fait, je dirais que nous sommes la référence mondiale à ce chapitre.

M. Yves Robillard: Merci.

Je laisserai le reste de mon temps à ma collègue.

Mme Julie Dzerowicz: Merci. Je suis nouvelle au Comité, donc tout me fascine en ce moment.

Vos trois recommandations étaient de repenser le sens du maintien de la paix, de déterminer à quels besoins de la pyramide de Maslow

on veut répondre, puis vous avez parlé d'outils novateurs. Je saisirai la balle au bond.

En tant que Canadienne, quand je pense à notre mission de maintien de la paix au Mali, je pense que ce ne sont pas 600 soldats et 150 policiers qui réussiront à établir la paix à long terme là-bas. Je pense qu'il n'y a aucun Canadien qui y croie vraiment. Nous faisons partie d'un vaste collectif de l'ONU, et nous joignons nos efforts à ceux de quelques autres pays pour créer les conditions propices à la paix au Mali.

Je crois vous avoir entendu mentionner, dans votre exposé, qu'il reviendra vraiment à la population elle-même, aux civils, au gouvernement, aux dirigeants du Mali de s'approprier le processus une fois ces conditions mises en place. Nous devons stabiliser suffisamment le pays pour que les gens se sentent en sécurité et qu'ils puissent commencer à répondre aux besoins les plus fondamentaux de la hiérarchie de Maslow.

À mon sens, la question de savoir si la contribution du Canada permettra d'établir la paix à long terme est un peu exagérée. Je crois que notre intention est avant tout de faire partie d'une mission qui créera des conditions propices à la paix. Est-ce un juste portrait de nos efforts au Mali, d'après vous?

• (1255)

Mme Sarah Jane Meharg: Oui. C'est un portrait très juste.

Mme Julie Dzerowicz: Il y a une autre chose qui pique ma curiosité. Vous avez dit que l'ONU avait un objectif très clair pour le Mali. S'agit-il de créer des conditions propices à la paix? Qu'en dites-vous?

Pour que vous compreniez bien, je vous pose la question parce que vous avez vous-même introduit le concept selon lequel il faut comprendre sur quel aspect de la théorie de Maslow on met l'accent. Vous dites que quand les Canadiens interviennent, ils essaient de former des troupes et d'attirer un plus grand nombre de femmes parmi leurs rangs pour assurer le maintien de la paix. Vous dites toutefois que nous ne pourrions faire rien de tel si les gens ne se sentent pas en sécurité sur le terrain, s'ils ne peuvent pas y vivre leur vie simplement et envoyer leurs enfants à l'école.

Vous avez un objectif clair pour le Mali, et j'aimerais beaucoup savoir quel serait cet objectif, selon vous. Ensuite, à quoi faut-il penser en vue des futures missions de maintien de la paix auxquelles nous pourrions participer?

Mme Sarah Jane Meharg: L'intention de l'ONU est de créer un environnement propice pour que les bases de la paix prennent, mais l'objectif va bien plus loin pour les Nations unies. L'ONU souhaite, comme toujours, aider les pays à se joindre au patrimoine commun mondial, à faire partie de ce qu'on appelle la fraternité des États, à la communauté internationale et à profiter de tous les avantages qui en découlent. Cela deviendra pratiquement un monde auto-réglementé à l'avenir.

L'ONU veut que cette mission prenne racine, pour que les hostilités cessent, grâce aux efforts de maintien de la paix, que le conflit armé violent s'arrête, pour que d'autres choses puissent prendre racine. Quand on laisse passer suffisamment de temps, les gens oublient habituellement de se battre, parce qu'ils ont des emplois et que leurs enfants vont à l'école. C'est là où il devient vraiment possible qu'une bonne paix viable prenne racine, plutôt qu'une forme négative de paix.

Pour sa part, le Canada doit se redemander pourquoi favoriser le maintien de la paix. Cela fait partie de notre identité nationale et c'est l'un des grands fondements de notre sécurité nationale et de la défense de nos intérêts de sécurité en Amérique du Nord. Comme je l'ai dit l'an dernier, en vue de votre rapport sur l'OTAN, nous bénéficions depuis longtemps de notre géographie: les gens ne peuvent pas arriver à pied au Canada par la frontière terrestre. En fait, ils le peuvent. Nous nous en sommes rendu compte l'été dernier, mais ce n'est pas comme en Italie ou en Allemagne, où les gens en ont conscience depuis 130 ans.

Devant l'évolution des nouvelles tendances en matière de sécurité, quels sont nos intérêts? À quel point sommes-nous déterminés à nous investir dans la sécurité collective? Parce que nous n'avons pas les moyens de payer pour notre sécurité et d'ériger une forteresse autour du Canada, ce qui n'aurait aucun sens, nous devons faire partie du filet de sécurité collectif.

Le maintien de la paix et les avantages connexes des opérations de paix contribuent à renforcer ce filet de sécurité, mais nous devons

innover. Nous ne pouvons pas appliquer bêtement nos méthodes de maintien de la paix du XX^e siècle dans le nouvel environnement de sécurité du XXI^e siècle.

Mme Julie Dzerowicz: C'est logique. Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Votre temps est écoulé. Nous devons continuer.

Je souhaite vous remercier sincèrement de votre présence ici aujourd'hui. Nous avons toujours des discussions fascinantes avec vous. Nous avons tous apprécié cette séance et nous vous en remercions infiniment.

M. Gerretsen et vous nous avez parlé des efforts que vous avez déployés en vue de la préparation d'un rapport. Si vous pouviez nous le faire parvenir ou envoyer l'information pertinente à la greffière, de même que le tableau que vous aviez, ce serait très apprécié.

Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>